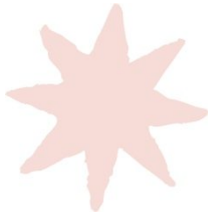


TVB – Région Île-de-France
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Trame verte et bleue
Exemple d'application
d'un programme d'actions agricole régional



Rencontre du Groupe d'échange « Trame verte et bleue » 07- 05-10

Rémi CLUSET

Chargé de mission agriculture et ressources naturelles
Direction de l'Environnement - Conseil Régional Île-de-France
remi.cluset@iledefrance.fr



Sommaire



I – La Région

I) -1. Eléments de contexte

II – La TVB : prise en compte à l'échelon régional

III – La TVB : prise en compte à l'échelon local

III)-1. Les Programmes agriurbains, l'analyse fonctionnelle (et les PRIF)

III)-2. Le Programme P.R.A.I.R.I.E : présentation générale

III)-3 Le Programme P.R.A.I.R.I.E : exemple de projets

La Chevêche dans les Yvelines avec le CORIF

*La Biodiversité dans la Seine-et-Marne
avec la Chambre d'agriculture*





I – La Région



I) -1. Éléments de contexte

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Eléments de contexte

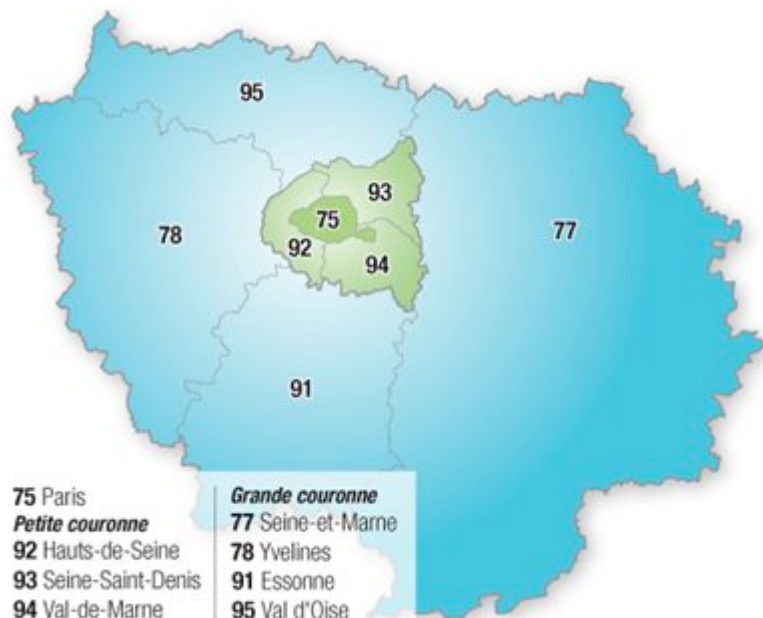


Métropole à vocation internationale

- Premier bassin d'emploi européen
- Première destination touristique au monde
- Un tiers des 500 plus grands groupes mondiaux possèdent un siège en Île-de-France

•**2% du territoire national et près de 20% de la population (12 M)**

⇒ **Il en résulte une pression très forte sur les espaces ouverts par l'urbanisation et les ouvrages linéaires**



8 départements
1 281 communes
106 intercommunalités

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

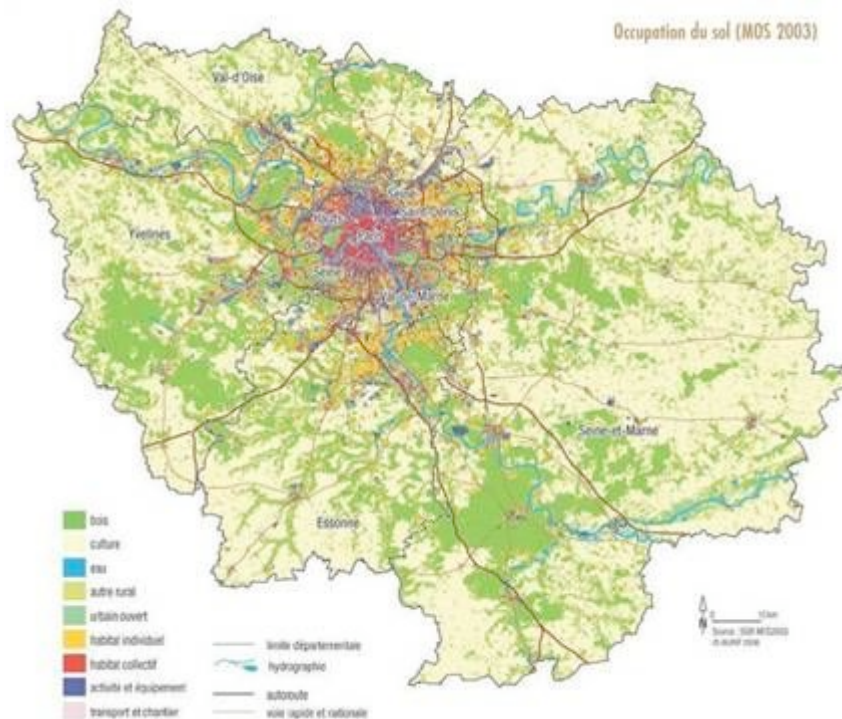


Éléments de contexte



Malgré tout la région a su préserver autant d'espaces ouverts que la plupart des autres régions puisque elle compte encore 75 % d'espaces ouverts

- L'agriculture représente 52 % du territoire
- Les forêts et espaces naturels 23 %

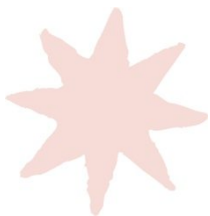


Mais cet espace est très fragmenté et comporte de nombreux points noirs, perte des espèces TVB pertinentes

D'autant plus gênant que la Région est située à un carrefour

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Eléments de contexte



Une Région de grandes cultures

Les grandes cultures représentent 94% de la surface avec des exploitation de taille supérieure à la moyenne nationale (150 ha) avec des plateaux aux terres parmi les plus fertiles de France.

Les enjeux et objectifs de la Région en agriculture

Préserver le potentiel agricole

Développer les modes de productions respectueux de l'environnement : agriculture biologique et systèmes de culture intégrée

Limiter la consommation du foncier (environ 1300 ha /an actuellement) et sa fragmentation

Préserver et développer le maraichage, l'arboriculture et l'horticulture dans les zones urbaines et peri-urbaines

Conforter l'élevage et maintenir la viabilité et la compétitivité des exploitations de grandes cultures

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

















L'agriculture à la Région IDF est intégrée dans un service à thématiques plus large

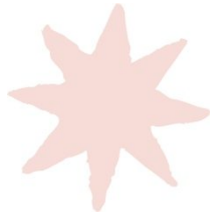
Ses domaines d'interventions :

- Eau (Contrats de bassin)
- Biodiversité (stratégie régionale)
- Réserves Naturelles Régionales
- Agriculture

L'ensemble de ces compétences facilite l'approche intégrée des problématiques environnementales

Ex inondations MAE ruissellement et travaux à MO communale

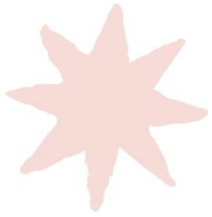
<p>Animation (50%) (CONTRAT et SAGE), Etude (35%), Suivi qualité (20%), Réduction des phytosanitaires (25%)</p> 	<p>Etudes connaissances et préservation de la biodiversité (50%)</p> 	<p>Toutes opérations biodiversité sur les continuités écologiques et les réserves naturelles régionales (70%)</p> 	<p>En zone périurbaine acquisition de foncier, restauration des terres agricoles en friches, mise en place de pôles maraichers</p> 
<p>Maîtrise des ruissellements En zone rurale (40%)</p> 	<p>Travaux de gestion de la biodiversité (50%)</p> 	<p>Equipements pédagogiques et actions d'animation (50%)</p> 	<p>Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces ouverts (60%)</p> 
<p>Maîtrise des ruissellements En zone urbaine (40%)</p> 	<p>Cours d'eau et zones humides (40%)</p> 	<p>Diagnostics et Mesures agri-environnementales pour les agriculteurs (100%)</p> 	<p>En zone rurale : aménagements en articulation avec DADT ou Dev éco</p> 
<p>Assainissement Dépollution EU-EP (17% à 20%) Collecte EU (10%)</p> 	<p>Berges des voies navigables (40%)</p> 	<p>Matériels à vocation environnementale et plantation de haies (agriculteurs, 40 à 80%)</p> 	<p>Animation territoriale agriculture et espaces ouverts. PRAIRIE et dispositif agriurbain à étendre</p> 



II – La TVB : prise en compte à l'échelon régional

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



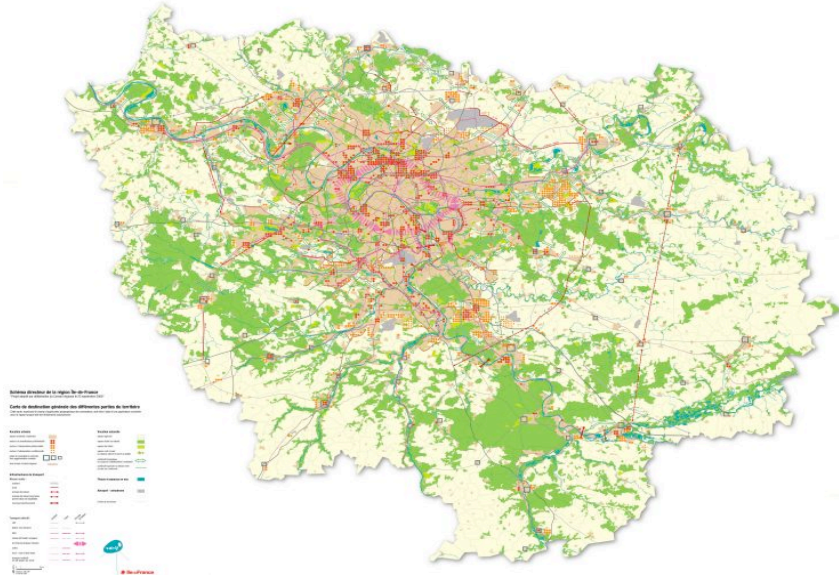
Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

Une des 5 orientations : Préserver, restaurer, valoriser les ressources naturelles et permettre l'accès à un environnement de qualité : **garantir la pérennité, la lisibilité et la fonctionnalité à long terme des espaces agricoles**

1) La carte de destination générale des différentes parties du territoire

A l'échelle du 1/150 000, de portée normative



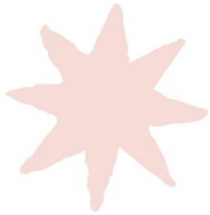
Principes de :

- Fronts urbains intangibles
- Continuité écologique ou coupure d'urbanisation à maintenir
- Continuité agricole ou liaison verte à créer ou renforcer
- Espace vert à créer ou espace naturel à ouvrir au public



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

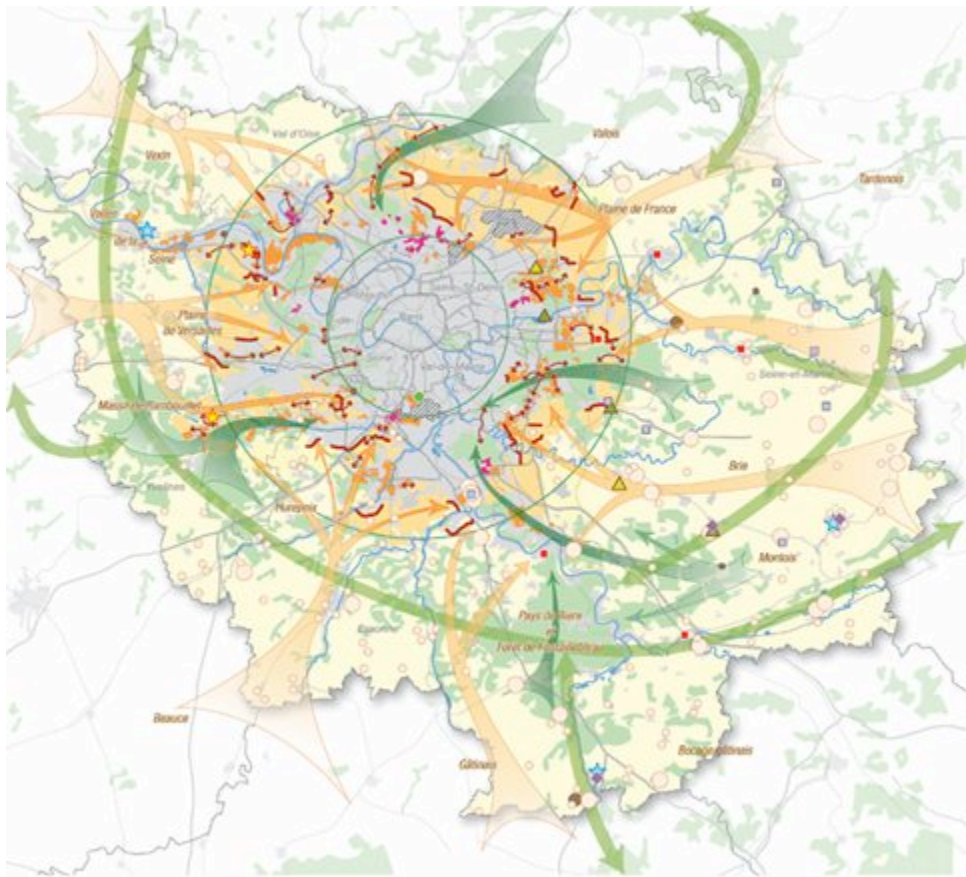


Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

2) Le schéma régional fonctionnel des espaces agricoles, boisés et naturels

Notion de fonctionnalité des espaces ouverts à l'échelle de la Région en intégrant l'accessibilité aux équipements économiques pour les espaces agricoles



Préserver et valoriser les espaces agricoles et boisés

- ensemble agricole homogène de l'espace rural
- ensemble agricole homogène de la ceinture verte
- réseau fonctionnel des entités agricoles urbaines et périurbaines
- espace à pérenniser en tant qu'espace ouvert
- massif boisé
- projet de zone agricole protégée (ZAP)

Maintenir et restaurer les continuités agricoles et boisées

- pénétrante agricole
- pénétrante boisée
- continuité agricole et/ou boisée
- continuité écologique majeure s'appuyant sur les espaces agricoles et boisés
- front urbain
- ceinture verte

Maintenir les grands équipements des filières agricoles et des filières bois

- sucrierie
- marché d'intérêt national (MIN) de Rungis
- abattoir
- laiterie
- projet de site de production de biocarburant
- Silo de collecte**
 - silo de grande capacité
 - autre silo
- Chaufferie à biomasse**
 - paille
 - plaquette de bois
- Scierie**
 - scierie de grande capacité
 - autre scierie

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Animation, veille et intervention foncière

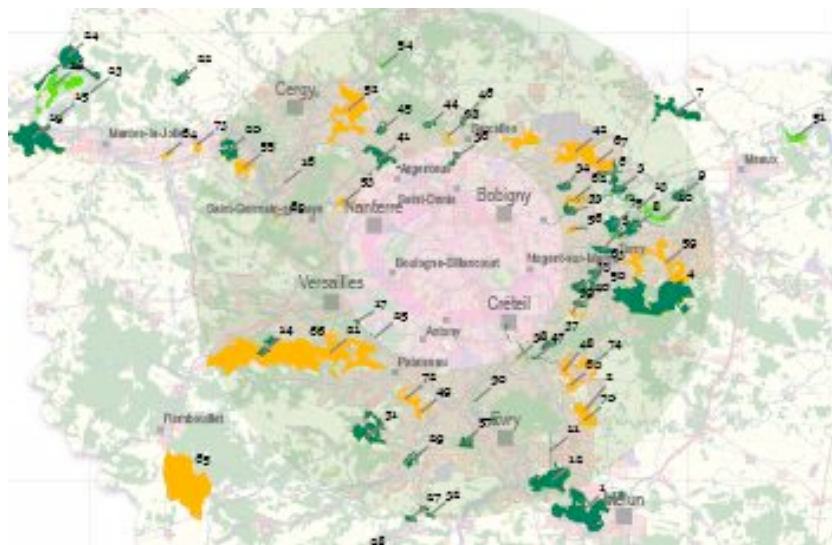


L'agence des espaces verts (AEV) et les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF)

Veille et interventions foncières (convention avec la SAFER), Acquisition de biens pour le compte de la Région, Prospection foncière afin de baisser les références des prix, Aménagement de sièges d'exploitation agricoles sur ses propriétés, attribution prioritaires aux bio par des baux ruraux

74 PRIF sur 36 800 ha, concentrés sur la ceinture verte, 12 600 ha acquis dont 1 800 ha agricoles

Mise en place ou extension des PRIF : sur la base des objectifs du SDRIF (préservation des continuités agricoles, liaisons vertes...)

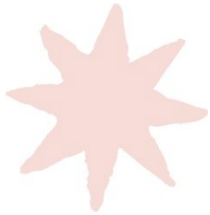


- Communes
- Périmètres régionaux
- Extension PRIF sur la vallée de la Brosse



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Agri environnement et Agriculture biologique

La stratégie régionale pour la biodiversité – juin 2007

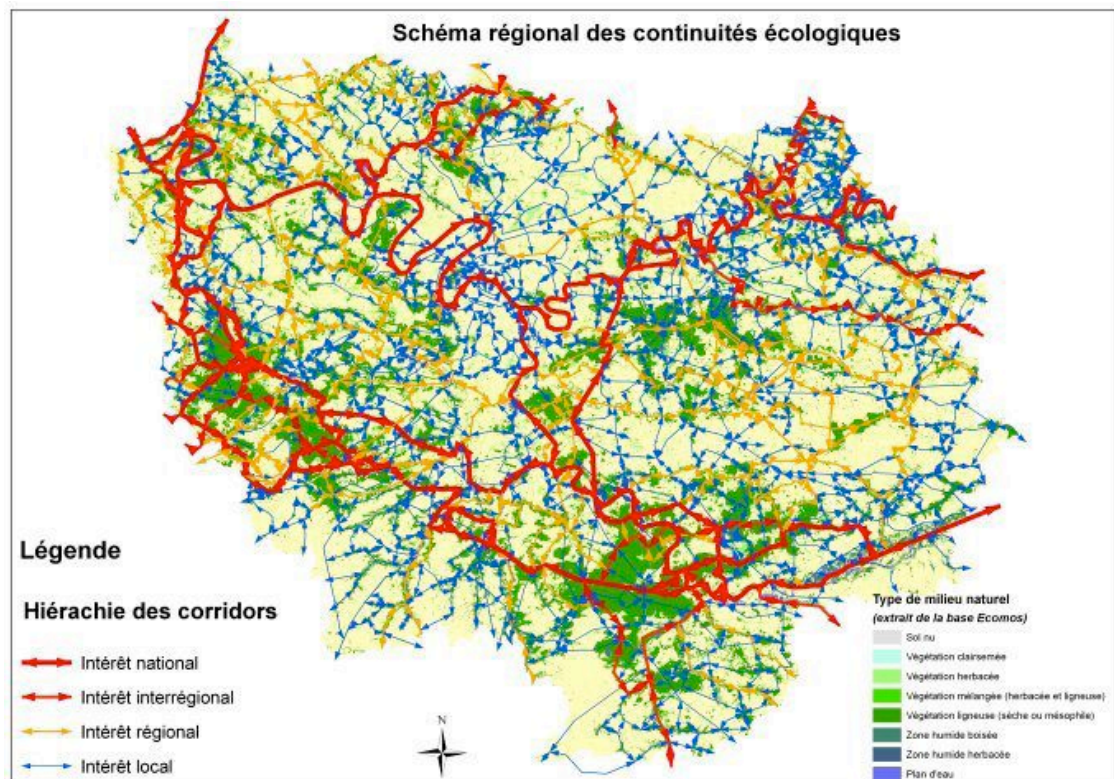
10 plans d'actions dont un **plan d'action agriculture** :

- Augmenter la superficie en agriculture biologique
- Augmenter le nombre d'exploitations agricoles engagées dans un contrat PRAIRIE (MAE)
- Préserver l'agriculture périurbaine et développer sa prise en compte de la biodiversité

5 réseaux (intégrés au SDRIF) :

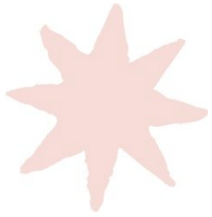
1. réseau des eaux courantes
2. réseau des zones humides
3. réseau herbacé
4. réseau arboré
5. réseau grands mammifères

Schéma à revisiter avec
la méthodologie COMOP
et concertation



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Agri environnement et Agriculture biologique

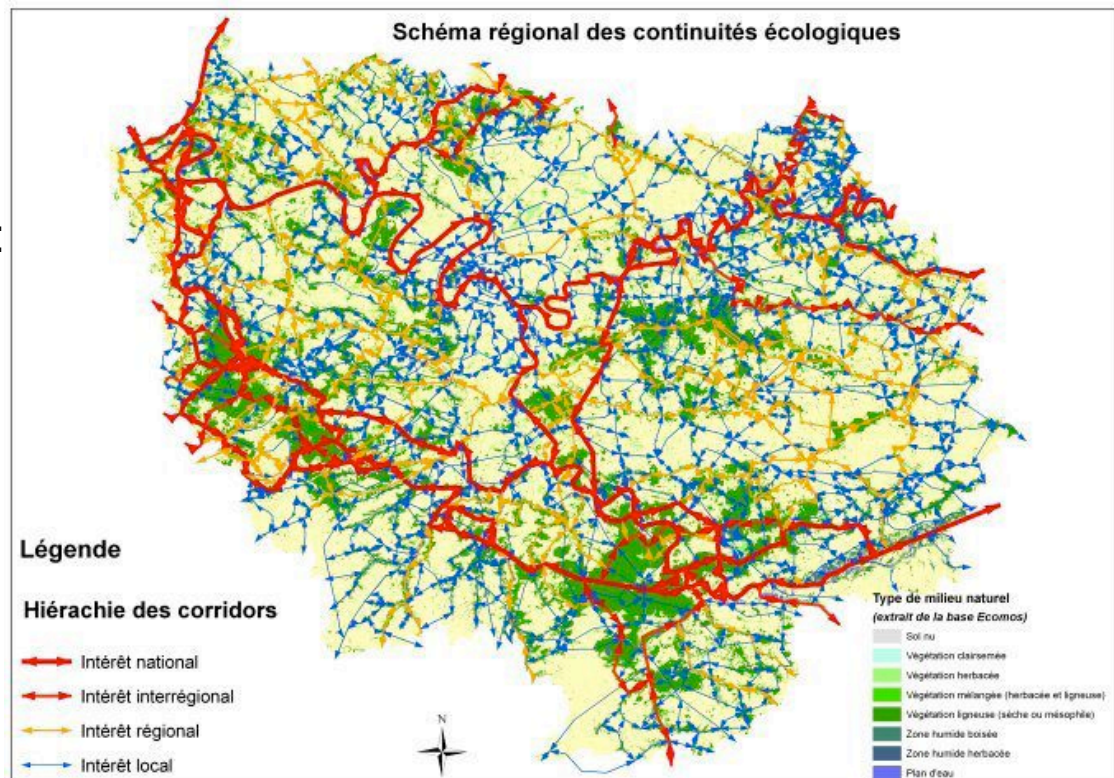
La stratégie régionale pour la biodiversité – juin 2007

10 plans d'actions dont un **plan d'action agriculture** :

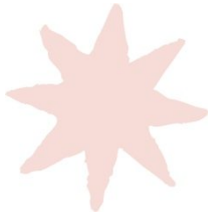
- Augmenter la superficie en agriculture biologique
- Augmenter le nombre d'exploitations agricoles engagées dans un contrat PRAIRIE (MAE)
- Préserver l'agriculture périurbaine et développer sa prise en compte de la biodiversité

5 réseaux (intégrés au SDRIF) :

1. réseau des eaux courantes
2. réseau des zones humides
3. réseau herbacé
4. réseau arboré
5. réseau grands mammifères

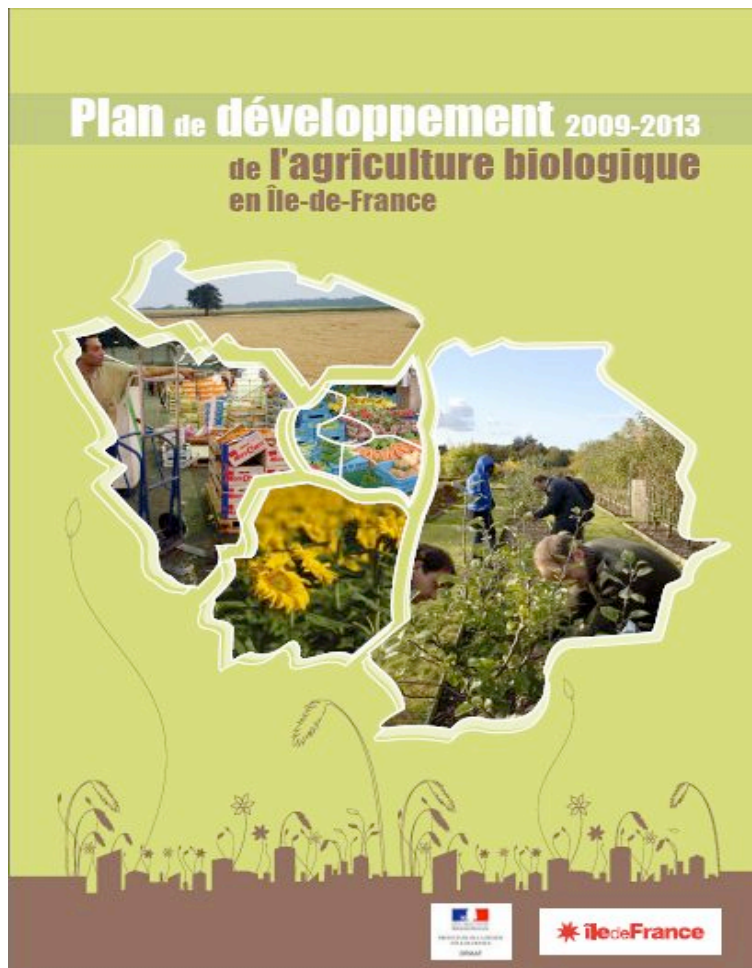


AGRICULTURE PERIURBAINE EN ILE-DE-FRANCE



Le Plan de développement de l'agriculture biologique Etat-Région 2009-2013

Près de **3 millions d'€** investis par la Région par an



28 actions - 64 mesures

1 - Accompagnement des agriculteurs

- ↗ Favoriser l'accès au foncier pour les agri Bio
- ↗ Soutenir les projets d'installation
- ↗ Développer des projets de territoire
- ↗ Adapter et renforcer l'appui technique et financier à la conversion et au maintien

2- Filières et Marchés

- ↗ Améliorer la compétitivité des filières, renforcer leur organisation et développer de nouveaux produits
- ↗ Accompagner le positionnement des producteurs

3- Formation et Recherche

- ↗ Poursuivre l'intégration du mode de production agriculture biologique aux référentiels de formation initiale et continue de l'enseignement agricole
- ↗ Mobiliser de manière accrue la recherche

agronomique pour l'agriculture biologique

4- Pilotage et Communication

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Agri environnement et Agriculture biologique

Les conventions avec les chambres d'agriculture

Travail de fond : animation, conseil, expérimentation pour développer les pratiques respectueuses de l'environnement

Démarches territoriales pour le développement de la biodiversité

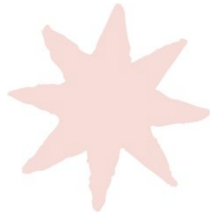
Expérimentation et diffusion des systèmes de production intégrés

Financement (80%) des diagnostics agro-environnementaux globaux ou centrés sur la **qualité de l'eau** ou de la **biodiversité**

Sensibilisation et formation des élus sur la prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme

SYNTHESE DES RESULTATS

	Objectif	Indicateurs	N°	Page	😊	😞	😡
Partie 1 : Description de l'exploitation et évaluation des potentialités d'accueil pour la biodiversité	Diversité dans l'assolement	Nombre de type de cultures	1			X	
		Part de la culture la plus représentée	2			X	
	Taille réduite et forme allongée des parcelles	Taille moyenne des parcelles	3		X		
		Taille de la plus grande parcelle	4		X		
	Couverture du sol	Largeur moyenne des parcelles	5			X	
		% de sol nu pendant l'hiver	6		X		
	Présence de zones réservoir de vie	Modes d'utilisation du sol	7				X
		Surface en prairies permanentes	8				
	Répartition, localisation et connexions des éléments favorables à la biodiversité	Offre paysagère	9		X		
		Qualité des bords de champs	10				X
		Utilisation du gel PAC	11		X		
		Localisation des aménagements	12			X	
		Connectivité	13				X
		Richesse des écotones	14				
Partie 2 : Pratiques agricoles, qualité et gestion des habitats	Gestion du paysage et des milieux	Conservation/implantation d'éléments paysagère	15			X	
	Gestion extensive des prairies	Chargement annuel	16				
		Fertilisation des prairies	17				
	Préservation de la vie biologique du sol	Travail du sol simplifié	18		X		
% de la SAU recevant des apports de matière organique		19				X	
Raisonnement des produits phytosanitaires	Recours aux produits phytosanitaires	20				X	
	Travail avec la nature	21				X	
Gestion extensive des bords de parcelles	Raisonnement des interventions phytosanitaires	22				X	
	Traitement bords de parcelles	23				X	
Partie 3 : Pratiques agricoles, qualité et gestion des habitats	Limitation des dégâts directs sur la faune lors des récoltes	Irrigation bords de parcelles	24				
		Fauche des prairies	25				
	Gestion des CIPAN	Moisson des céréales à paille	26		X		
		Date de destruction des CIPAN	27				X
Choix de couverts attractifs pour la faune	Mode de destruction des CIPAN	28		X			
	Choix couvert jachères et BH	29		X			
Bonne gestion des éléments fixes du paysage	Entretien des jachères et BH	30		X			
	Qualité des haies	31				X	
	Entretien des bois et bosquets	32					
		Entretien des mares	33				

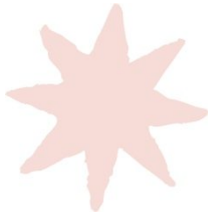


III – La TVB agricole : prise en compte à l'échelon local

III)-1. Les programmes agriurbains, les analyses fonctionnelles (et les PRIF)

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



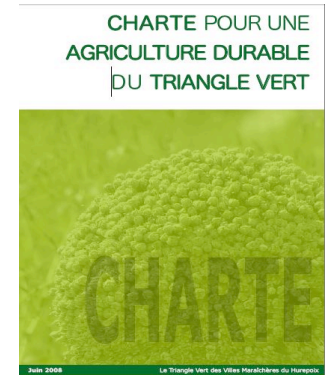
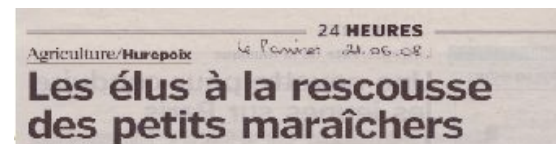
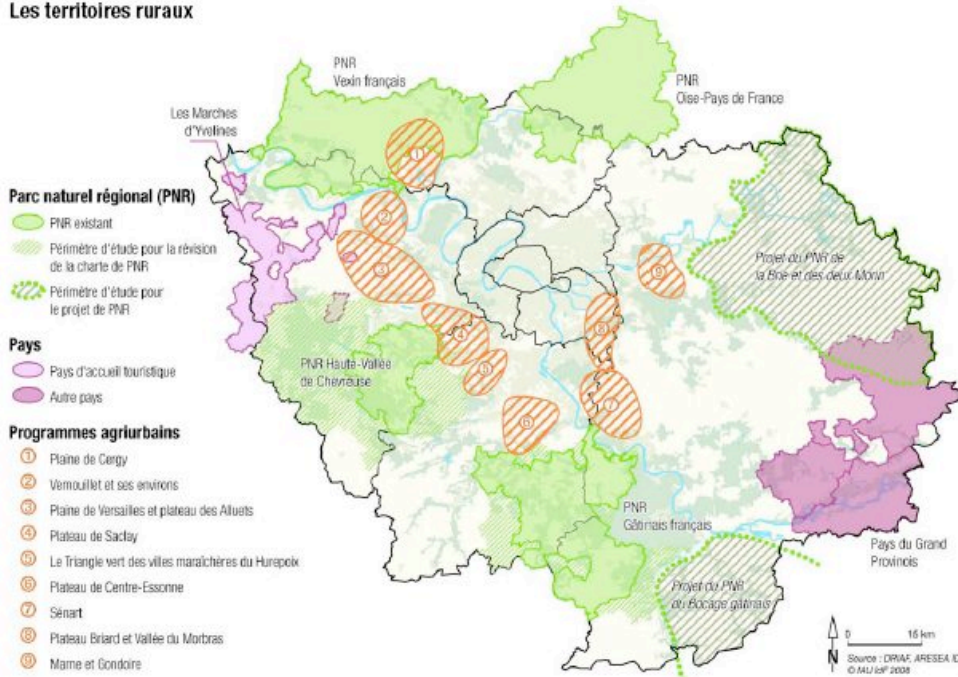
Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Programmes agriurbains

Des aides à l'animation et à l'investissement sont attribuées aux collectivités ou associations pour la mise en place d'une dynamique territoriale partagée



CARTE THÉMATIQUE
Les territoires ruraux



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Animation, veille et intervention foncière

La convention avec la SAFER dans le cadre du CPER

-animation, veille et intervention foncière avec les collectivités

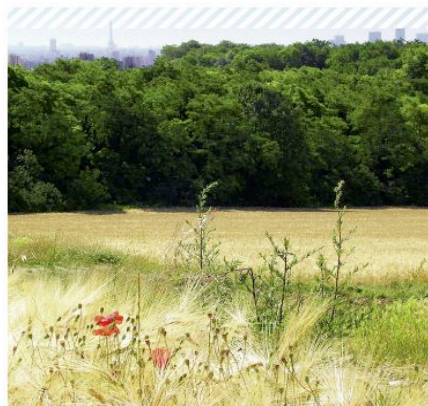
-stockage de foncier agricole pour rétrocession à des agriculteurs bios

-animation du groupe thématique « territoire et accès au foncier » du Plan Bio Etat-Région

Analyse fonctionnelle des espaces agricoles

Méthodologie et subventions (70%) par la Région pour une application LOCALE

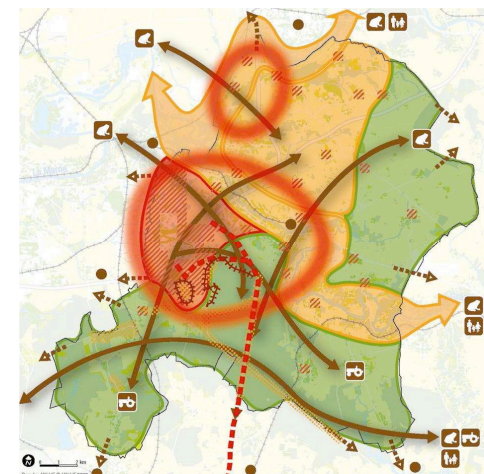
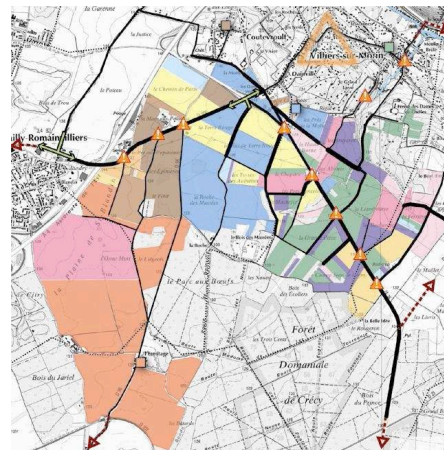
Octobre 2009
Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts
Méthodologie pour prendre en compte le fonctionnement des espaces agricoles, forestiers et naturels dans l'aménagement du territoire



Cadrage général sur les espaces ouverts



Synthèse générale sur les espaces ouverts



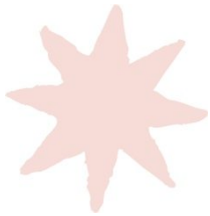


III – La TVB agricole : prise en compte à l'échelon local

III)-2. Le programme P.R.A.I.R.I.E : présentation
générale

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Agri environnement et Agriculture biologique

Programme P.R.A.I.R.I.E
Programme Régional Agricole d'Initiative pour le
Respect et l'Intégration de l' Environnement

Instauré en 2000 : démarche environnementale territoriale partagée
Modifié en 2005 pour permettre la contractualisation de MAE

Appel à projets agri environnementaux territoriaux s'adressant aux collectivités territoriales,
aux établissements publics et aux associations

Objectif : Améliorer la qualité de l'environnement dans l'un des domaines suivants :
Eau, biodiversité, sols, paysages

Un comité de pilotage local Régional

Aides de la Région :

Au porteur de projet

Diagnostic de territoire préalable : 100 %
Gestion du projet : 80 % - formations : 60 % - Evaluation : 100 %

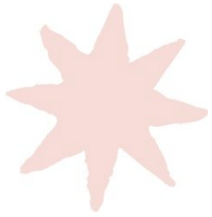
Aux agriculteurs du territoire concernés :

MAE : 100%, financement européen pour certains projets



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Agri environnement et Agriculture biologique

Programme P.R.A.I.R.I.E

Un comité technique régional

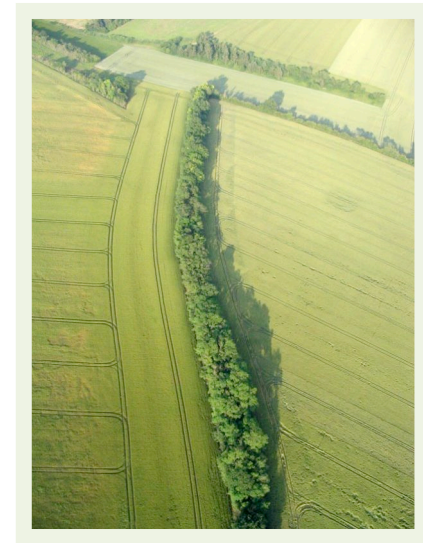
Un comité de pilotage local

Des animations, formations, expérimentations et une évaluation financées par la Région

Un choix de mesure parmi l'ensemble des engagements unitaire (EU) du PDRH

avec obligation de combiner mesures linéaires avec mesures surfaciques

Parmi les EU proposés nombreux sont ceux qui ont une fonction réservoir de biodiversité ou corridors.



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Mesures Agro-Environnementales (MAE) territorialisées financées par la Région Île-de-France

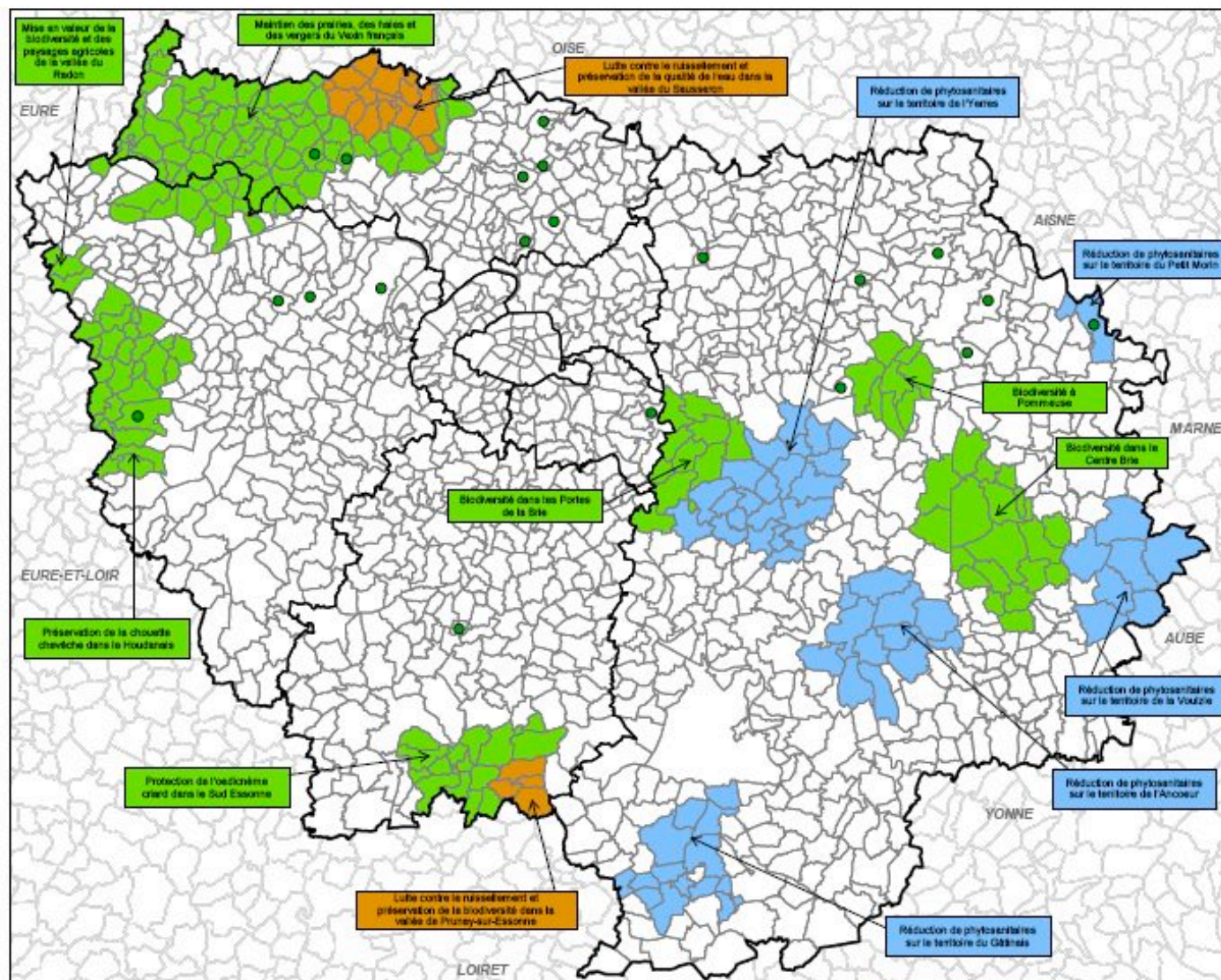
LEGENDE

- Biodiversité
- Eau
- Sol
- Vergers franciliens

0 10 km



© 2008
 031 CARTOGRAPHE - PARIS - 2008 - Réimpression 2011
 GUYAUX & 2008 (C) J. RIGOU
 031 - 03691 00 (C) GUYAUX
 031 03691 00 (C) GUYAUX
 CRP Île-de-France
 Réimpression - CRP - Île-de-France - Septembre 2011 - 2012



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

Programme PRAIRIE : MAE financées par la Région en 2009



Intitulé du projet	Porteur du projet	Date début	Agriculteurs engagés	Aide Région sur 5 ans €	Fonds UE %
Programmation 2000-2006 (PDRN)					
Maintien des prairies, des haies et des vergers du Vexin Français	Parc Naturel Régional du Vexin Français	2005	76	479 962	55
Lutte contre le ruissellement et préservation de la biodiversité dans la vallée de Prunay-sur-Essonne	Commune de Prunay-sur-Essonne		5	13 210	55
Mise en valeur de la biodiversité et des paysages agricoles de la vallée du Radon	SIVOM Bréval-Neauphlette		2	61 894	55
Préservation des vergers franciliens	Union des Vergers de l'Île-de-France	2006	24	402 691	55
Programmation 2007-2013 (PDRH)					
Réduction des intrants en Seine et Marne (Multi financeurs – plan de l'eau : CG 77, CRIF (13%), Etat, AESN et Europe)	Chambre d'agriculture et Aquibrie	2007	53	560 000	10
Lutte contre le ruissellement et préservation de la qualité de l'eau dans la vallée du Sausseron	Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation du Contrat de bassin de la Vallée du Sausseron	2008	6	116 802	0
☉ Préservation de la Chouette chevêche dans le Houdanais	Centre Ornithologique d'Île-de-France		12	120 664	0
Protection de l'Oedicnème criard dans le sud Essonne	A s s o c i a t i o n NaturEssonne		9	40 507	0
☉ Amélioration de la biodiversité en Seine-et-Marne	Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne	2009	2	20 540	0
			188	1 816 270	

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

Exemples de mesures proposées sur le volet biodiversité (Extrait plaquette PRAIRIE Chambre du 77)



Monte ZH **Création et entretien de zones refuges pour la faune**

Montant : 302 €/ha/an

Ces zones, refuges pour la petite faune de plaine et pour la flore, sont des réservoirs d'auxiliaires de cultures. Elles sont utilisées en division du parcellaire.

- Couvert à implanter parmi les espèces éligibles au gel.
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic, en division du parcellaire.
- Couvert non récolté et non pâturé.
- Largeur des bandes comprise entre 5 et 20 m.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1^{er} mai et le 31 juillet.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en gel ou en prairie.



Monte AH **Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique**

Montant : 645 €/ha/an

Ce type de couvert constitue des habitats répondant aux exigences spécifiques d'un groupe d'espèces à préserver. Il permet la conservation et le développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de cultures et contribue aussi à la qualité des paysages.

- Couvert à implanter en fonction des exigences biologiques des espèces à préserver (cultures annuelles, graminées, légumineuses, cultures cynégétiques, mélanges apicoles, ...).
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossés, bordures d'éléments paysagers, bords de chemins, ...).
- Taille minimale de 10 m de large et 10 ares, ou parcelle entière.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1^{er} avril et le 15 janvier de l'année n+1.
- Engagement fixe au cours des 5 ans (déplacements autorisés).
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en autres cultures, prairies ou hors cultures.




Monte IS1 **Gestion des surfaces en herbe**
Création et entretien d'un couvert herbacé

Montant : 355 €/ha/an

Les dispositifs enherbés permettent la protection des eaux, maintiennent la biodiversité en constituant des zones refuges pour la faune et la flore, valorisent et protègent le paysage.

- Couvert à implanter parmi les espèces éligibles au gel.
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossés, division du parcellaire, bordure d'éléments paysagers, ...).
- Largeur minimale de 3 m en bordure d'éléments paysagers et de 10 m en bordure de cours d'eau jusqu'à la parcelle entière.
- Entretien par pâturage ou par fauche centrifuge.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en prairie.



Monte ST1 **Amélioration d'un couvert déclaré en gel**

Montant : 126 €/ha/an

Ce type de couvert constitue des habitats particuliers, il permet la conservation et le développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de cultures et contribue aussi à la qualité des paysages.

- Couvert à implanter en fonction des exigences biologiques des espèces à préserver (sorgho, millet, moha, maïs, luzerne, trèfle, phacélie, fétuque, ...).
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossés, bordures d'éléments paysagers, bords de chemins, ...).
- Taille minimale de 10 m de large et 10 ares, ou parcelle entière.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1^{er} mai et le 31 juillet.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en gel.



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

5 MESURES OPTIONNELLES

GESTION DES ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE



Les arbres isolés, les haies, les bosquets, les ripisylves ou encore les mares sont des milieux très riches et très utiles pour l'espace rural. Ils abritent un nombre important d'espèces de faune et de flore sauvage, en particulier des espèces de gibier et des auxiliaires de cultures. Pour entretenir ces habitats qui agrémentent notre paysage, préservent l'eau et le sol, et favorisent la biodiversité, cinq mesures sont à votre disposition. Ces MAE viennent en complément des quatre mesures unitaires précédentes et sont indépendantes entre elles.

Exemple de conditions à respecter du cahier des charges, valables pour les cinq mesures optionnelles :

- Obligation de taille et coupe avec du matériel adapté, n'éclatant pas les branches.
- Préservation des arbres remarquables et conservation des arbres morts, sauf en cas de risques pour les biens ou les personnes.
- Intervention en automne - hiver pour la taille (hors période de reproduction des oiseaux et du gibier).



Entretien de haies

Montant : 0,19 ou 0,34 €/ml/an

Les haies sont des lieux de vie, d'abri et de reproduction de nombreuses espèces animales et végétales. Elles ont un rôle de lutte contre le ruissellement en limitant le transport des matières actives et des éléments fertilisants.

- Taille sur 1 ou 2 cotés au moins 2 fois en 5 ans
- Haie composée majoritairement d'essences locales



Entretien d'arbres isolés ou en alignements

Montant : 0,06 €/arbre/an

Les arbres témoins, isolés ou d'alignements sont des zones d'alimentation, de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces.

- Taille à réaliser :
 - * Arbre témoin : coupe des branches latérales et/ou élagage du sujet
 - * Arbre de haut jet : taille de formation et élagages au moins 2 fois en 5 ans
- Si présence d'arbres témoins (en âge d'être exploités), élagage d'au moins 50 % d'entre eux

Entretien de bosquets

Montant : 127,02 €/ha/an

Les bosquets sont des lieux de d'abris, de vie et de reproduction d'un grand nombre d'espèces et jouent également le rôle de zones tampons pour préserver la qualité de l'eau.

- Bosquets éligibles : entre 5 ares et 60 ares, et 10 m de large minimum
- Entretien au moins 2 fois sur les 5 ans
- Taille des faces extérieures pour limiter leur développement
- Taille de formation et élagage pour des arbres de hauts jets

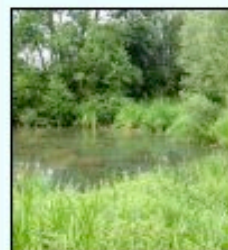


Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau

Montant : 75,70 €/mare/an

Les mares sont des écosystèmes particulièrement riches, réservoirs de biodiversité floristique et faunistique. Elles ont aussi un rôle épurateur et régulateur des ressources en eau.

- Mares éligibles : Taille entre 10 et 1 000 m²
- Mise en œuvre d'un plan de gestion sur 5 ans établi par une structure agréée
 - * Période d'intervention en septembre/octobre
 - * Restauration ou création de pente douce : inférieure à 30 °
 - * Modalités d'entretien de la végétation aquatique et rivulaire
- Si surface pâturée jouxtant la mare, définition des conditions d'accès des animaux



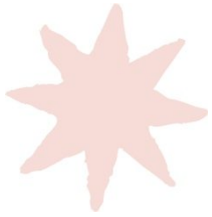
Entretien de ripisylves

Montant : 0,00 €/ml/an

Zones de transition entre les milieux aquatique et terrestre, les boisements en bord de cours d'eau qui composent la ripisylve jouent des rôles en matière de protection contre le ruissellement et du maintien de la biodiversité.

- Taille en fonction de l'état de la végétation, au moins 2 fois en 5 ans
- Entretien de type « haie » du côté de l'espace agricole et de type « gestion douce » du côté du cours d'eau pour offrir un ombrage propice aux espèces recherchant des eaux fraîches





III – La TVB agricole : prise en compte à l'échelon local

III)-3. Le programme P.R.A.I.R.I.E : exemple de projets



Un projet agro environnemental pour la
Chevêche dans les Yvelines

Centre Ornithologique d'Ile-de-France
PRAIRIE-Chevêche 78 (2008-2014)





La Chevêche d'Athéna



- Petite chouette (170g) aux yeux jaunes
- Régime alimentaire: micro-mammifères, insectes, lombrics.
- Espèce des zones agricoles à pratiques extensives (milieux ouverts avec des haies, des vieux arbres, des pâtures...)



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Présentation de la zone du projet

- 26 communes
- 139 exploitations
- 14 couples de Chevêche en 2005



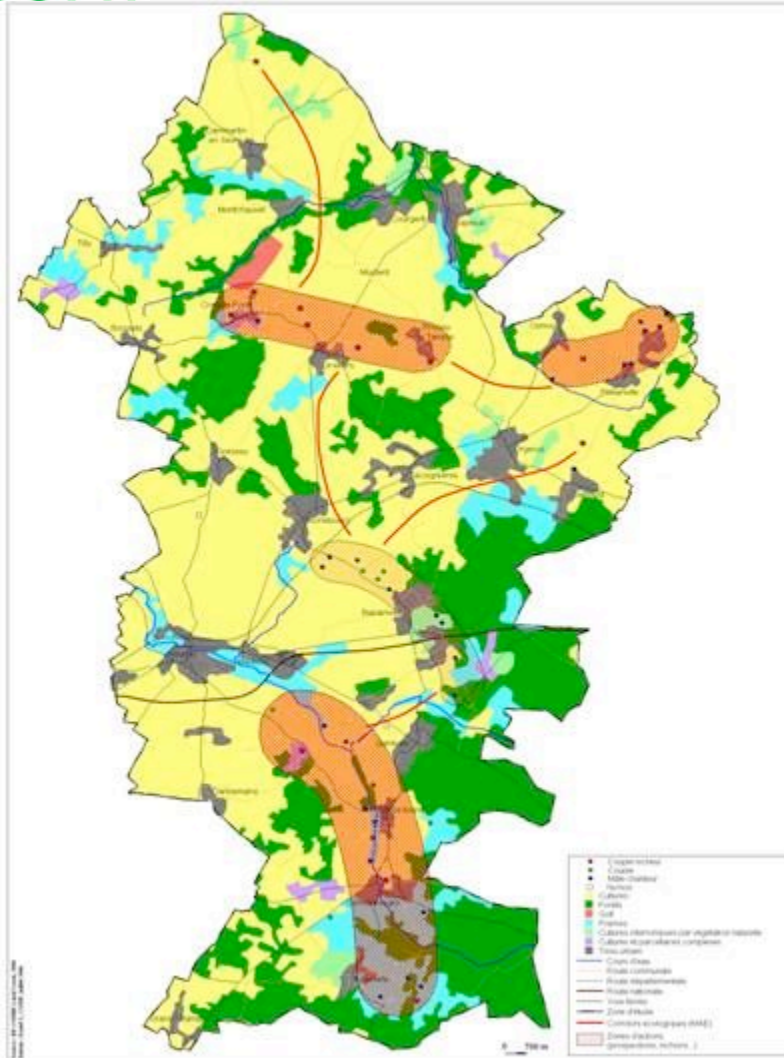
Source : IACRIF

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Le diagnostic de la zone



- 78 % des domaines vitaux des Chevêches présentent plus de 40% de leur surface en grande culture
- Organisation en métapopulation
- Amélioration des zones de chasses
- Amélioration des sites de nidification
- Création de corridors écologiques

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Les mesures proposées



- **Amélioration des zones de chasses**
 - Mesures de création et d'entretien d'un maillage de zones de régulation écologiques
 - Mesures création et entretien d'un couvert herbacé
 - Mesure Couvert d'intérêt floristique et faunistique non déclaré en gel
 - Mesure Amélioration des couverts déclarés en gel, pas d'intervention de mai à juin
- **Amélioration des sites de nidifications**
 - Mesure entretien des vergers et pré-vergers
 - Mesures entretien des éléments fixes (les haies, les arbres, les ripisylves, les mares)
 - ⇒ Pour les exploitants en grandes cultures, les mesures linéaires devront obligatoirement être associées à une mesure surfacique



Les contrats 2009

9 contrats dont 3 exploitations avec des chevêches nicheuses

- 13.89 ha de surfaces enherbées
- 0.5 ha de pré-vergers
- 12.49 km de haies et ripisylves
- 336 arbres isolés
- 12 mares

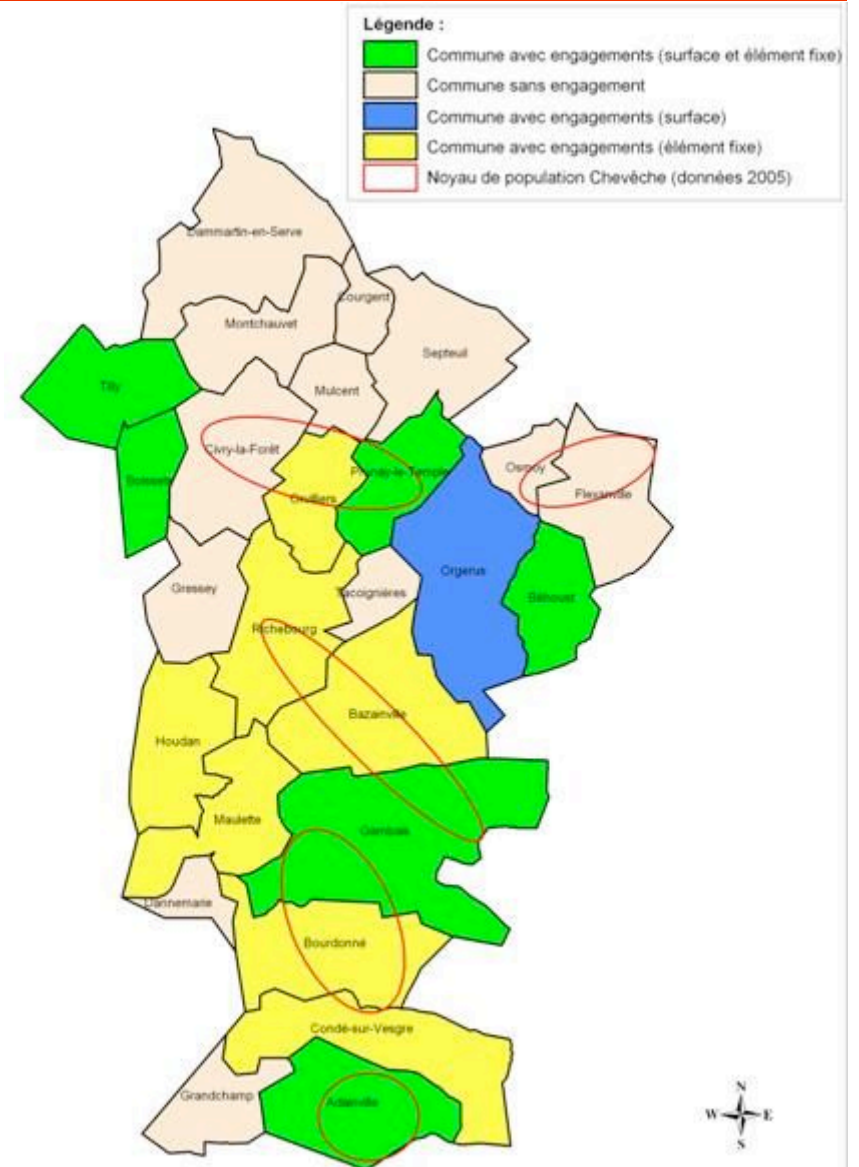


TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Bilan de la contractualisation 2009



TVB – Région Île-de-France
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



**ANALYSE TERRITORIALE
DES MAE BIODIVERSITE**

**EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA
FUTURE TRAME VERTE ET BLEUE**



TVB – Région Île-de-France

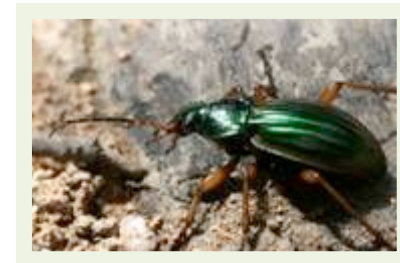
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Objectifs de la MAE Biodiversité de Seine et Marne :

Favoriser la biodiversité ordinaire et patrimoniale

- ⇒ Développer les auxiliaires de cultures
- ⇒ Améliorer les pratiques agricoles
- ⇒ Amélioration du paysage
- ⇒ Mettre en œuvre les TVB



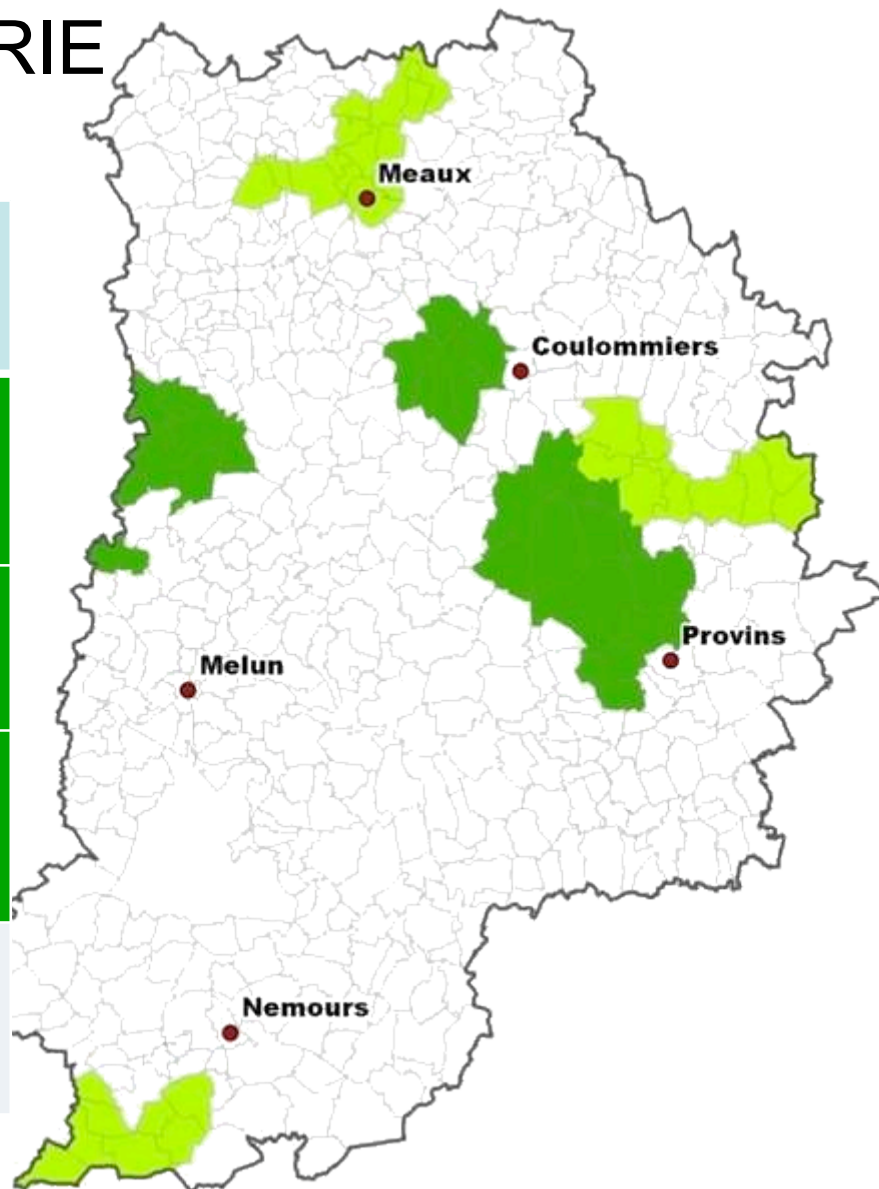
TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Les 3 Territoires PRAIRIE

Territoire	Surface totale	SAU	Nb d'agriculteurs
Centre Brie	19 com. 28 295 ha	21 922 ha	201
Pommeuse	8 com. 9 751 ha	5 458 ha	45
Porte de la Brie	9 com. 13 783 ha	4 270 ha	38
TOTAL	36 com. 51 829 ha	31 650 ha	284





Le diagnostic Biodiversité

Objectif :

Accompagner les exploitants dans la prise en compte de la biodiversité et réfléchir de manière cohérente l'aménagement des exploitations (biodiversité, TVB, ...)

Etat des lieux

- ⇒ Description de l'exploitation (assolement, interconnexions entre les éléments fixes du paysage, ...)
- ⇒ Analyse des pratiques agricoles et gestion des habitats

Préconisations

- ⇒ Proposition d'aménagements et de changements de pratiques ou de systèmes
- ⇒ MAE ou aménagements non rémunérés
- ⇒ Implantation de haies (PVE et mesures 216)

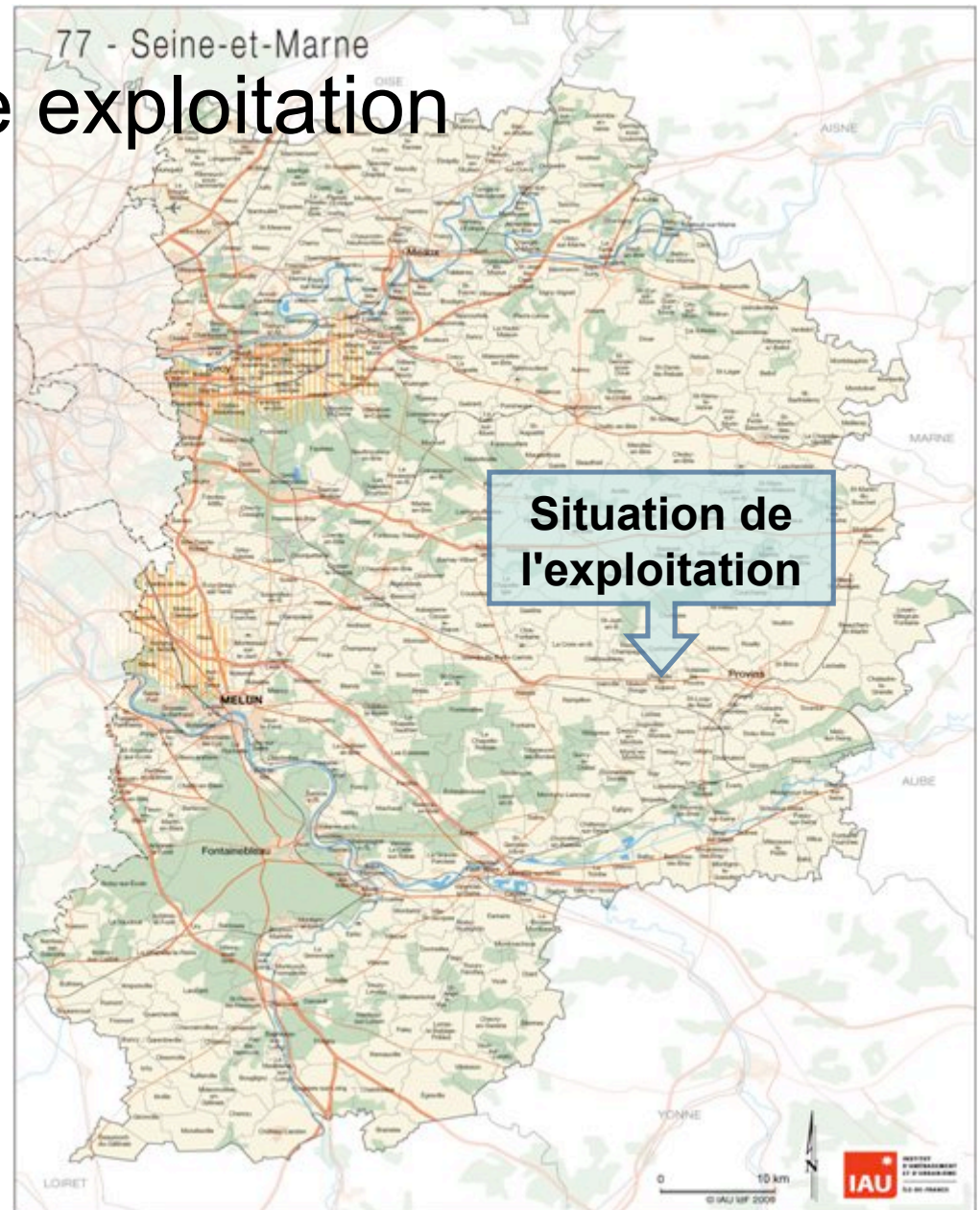
TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



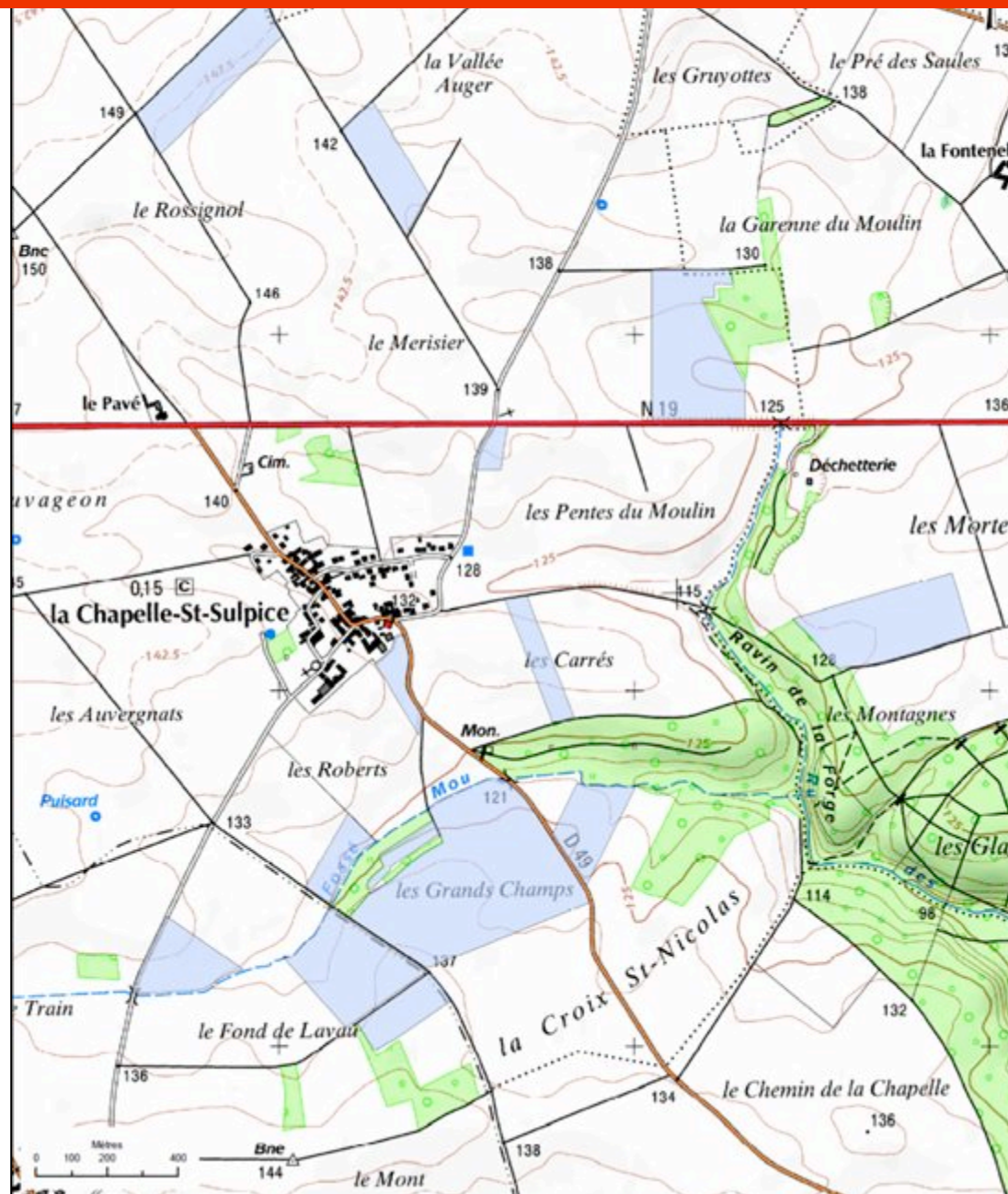
Exemple sur une exploitation

- SAU de 70 ha en grandes cultures
- Région Agricole Brie Centrale



TVB – Région Île-de-France

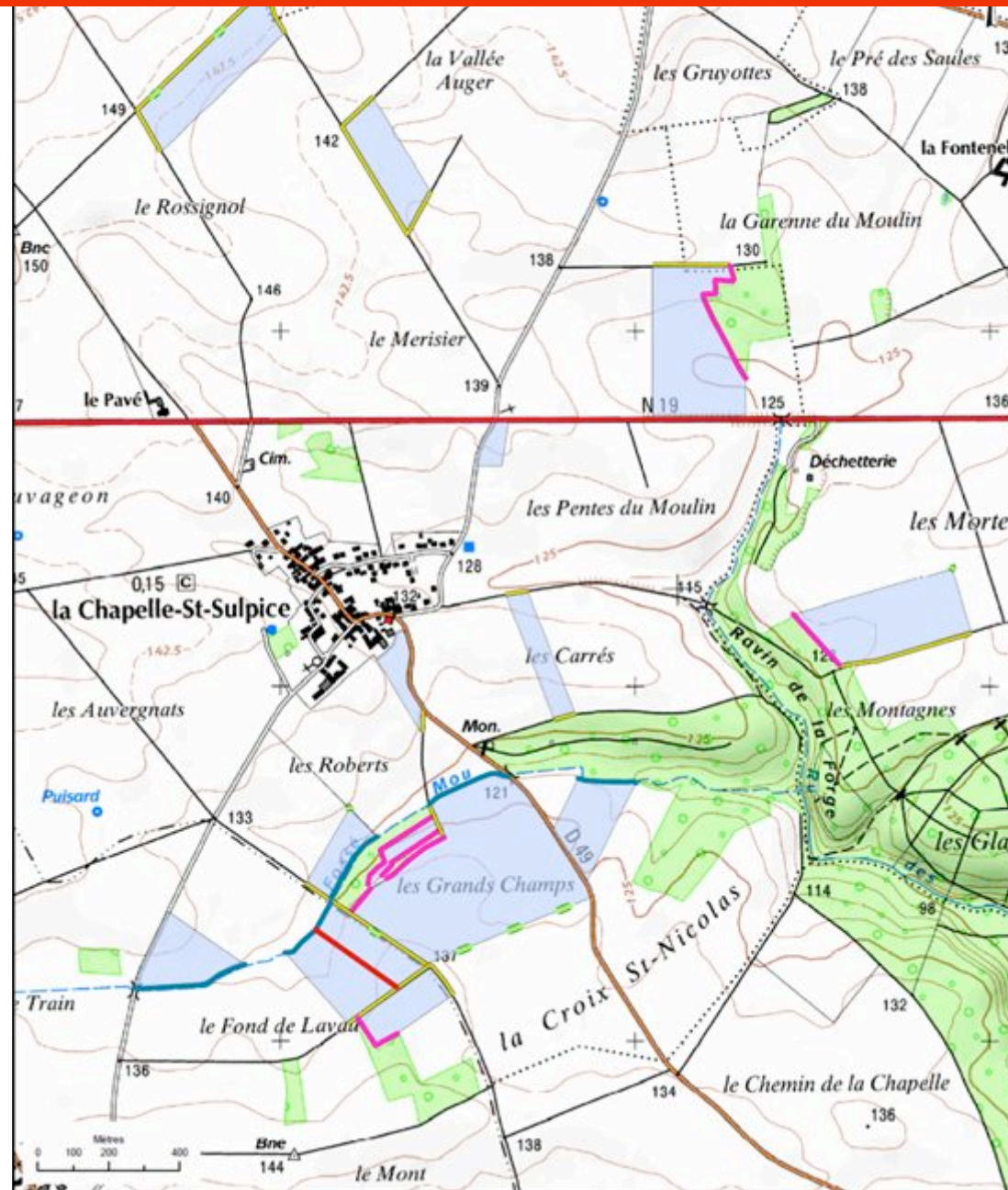
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Ilots

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

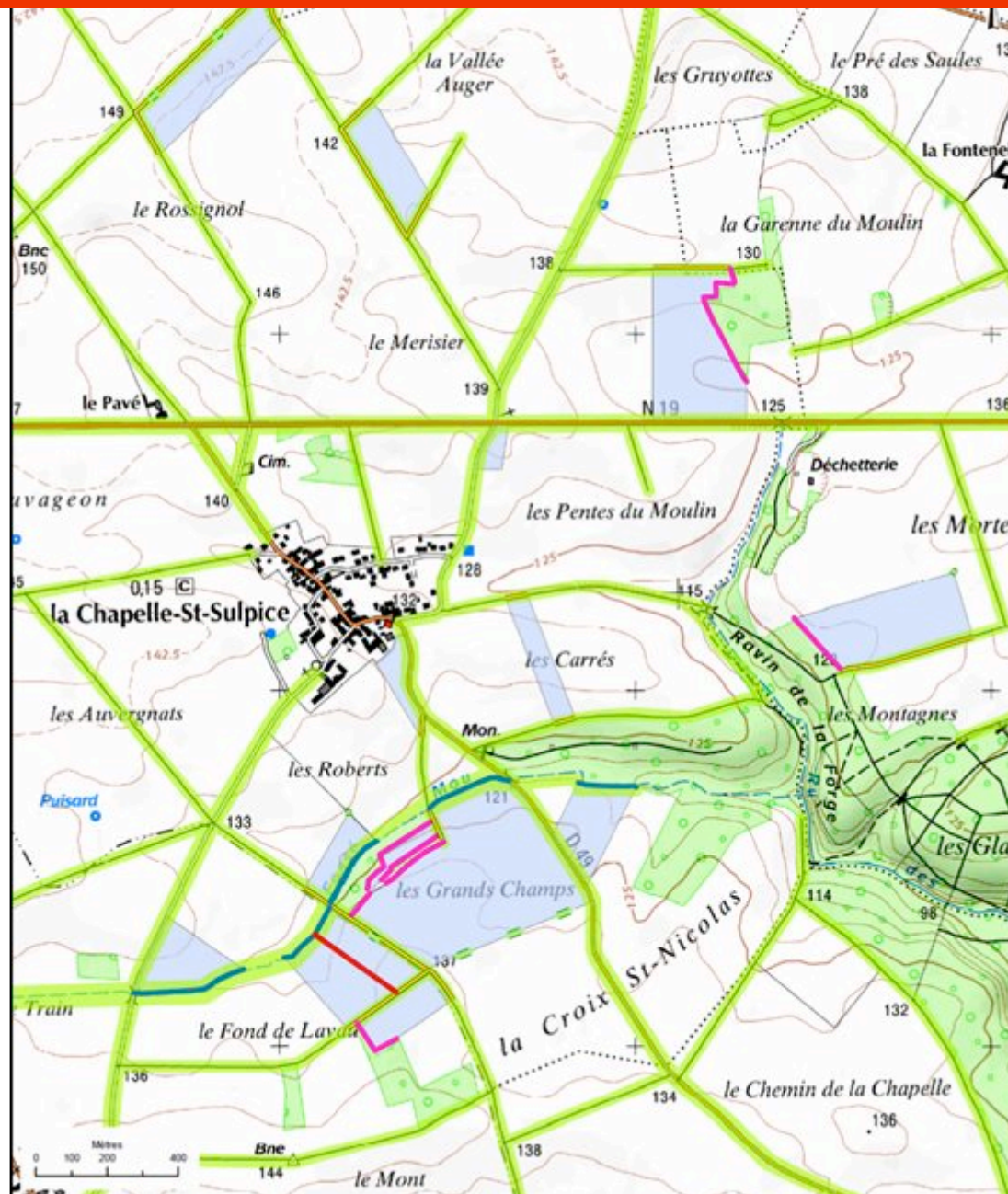


Ilots + Éléments fixes

-  Alignement d'arbres
-  Buissons de plaine
-  Bande enherbée + buissons
-  Bande enherbée
-  Bande interculture
-  Haie buissonnante + lanquette herbeuse
-  Haie buissonnante
-  Haie champêtre
-  Lisière de bois
-  Chemin enherbé
-  Fossé + talus enherbé
-  Bordure d'étang / mare
-  Bordure de cours d'eau
-  Ilot

TVB – Région Île-de-France

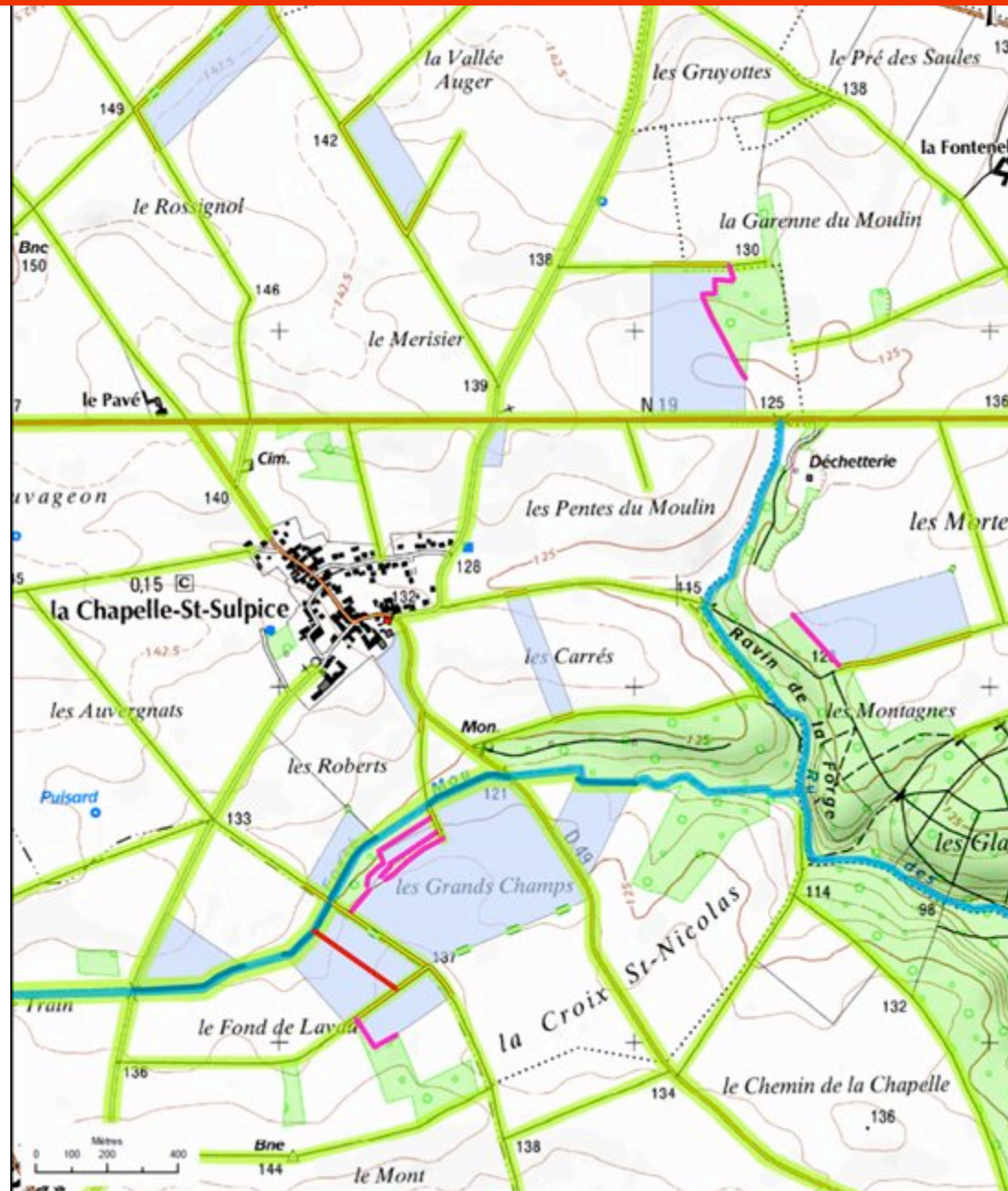
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Ilots
+
Éléments
fixes
+
Corridors
enherbés

TVB – Région Île-de-France

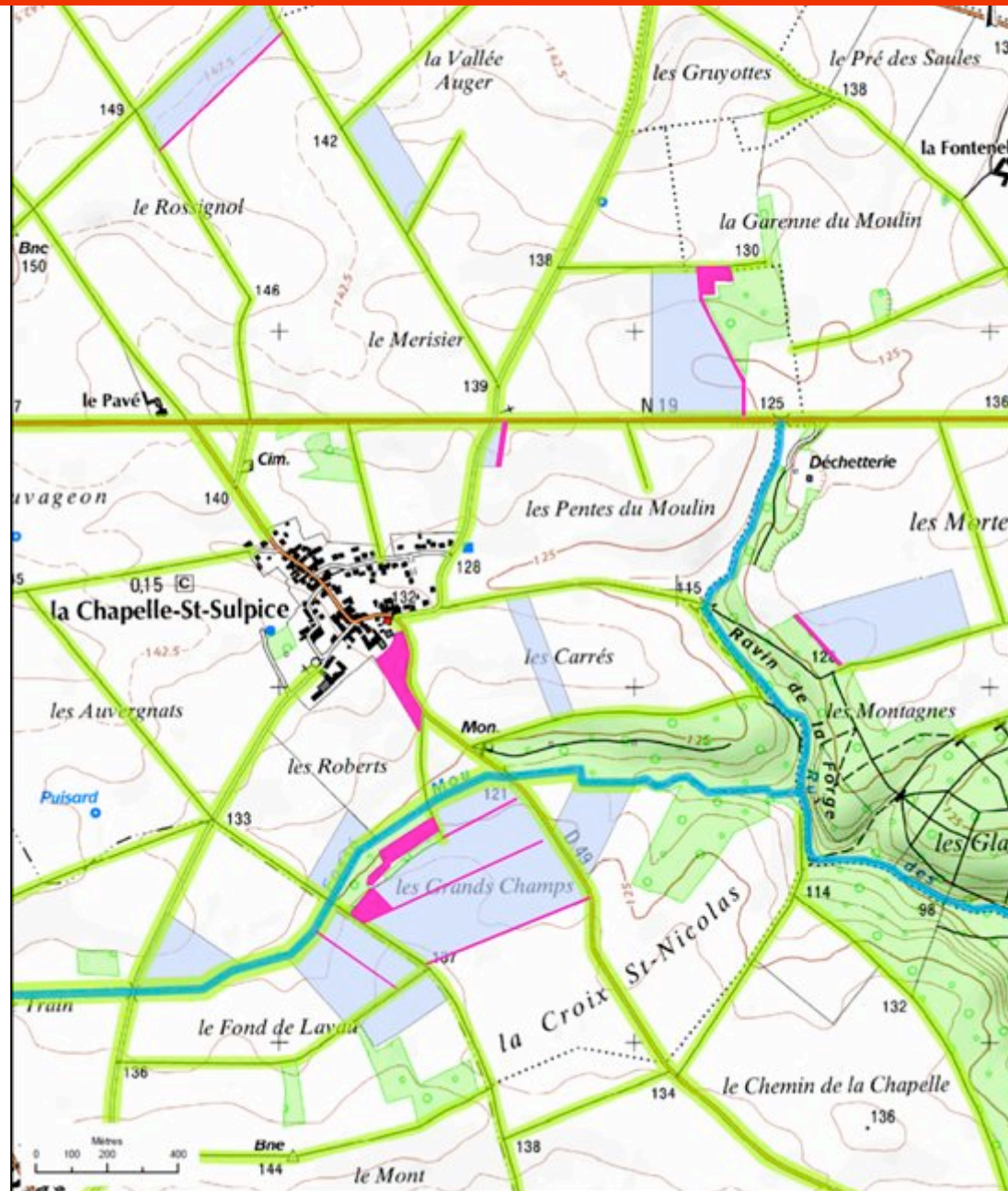
Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Ilots
+
Éléments
fixes
+
Corridors
enherbés
+
Corridors
humides

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Ilots
+
Corridors
enherbés
+
Corridors
humides
+
MAE

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

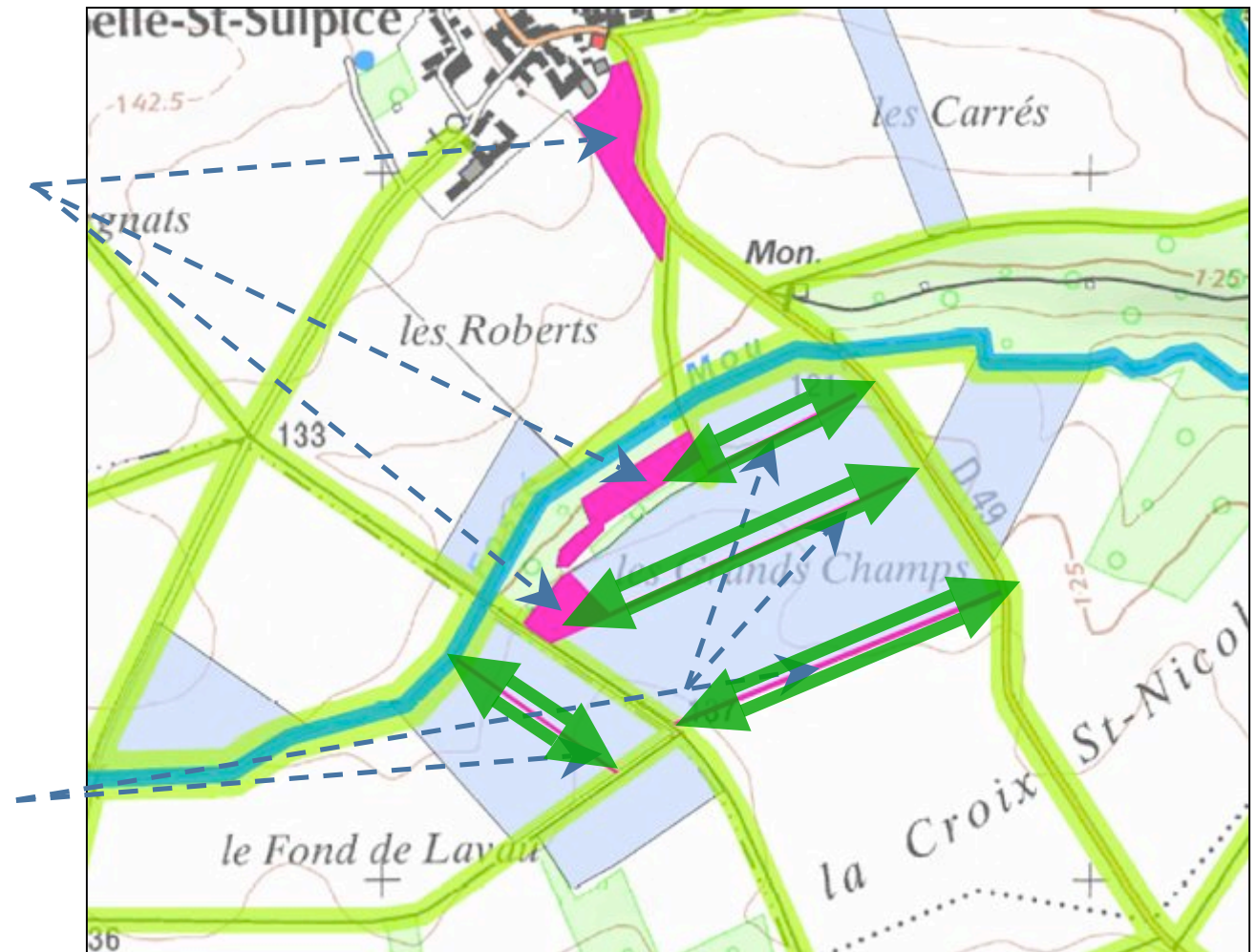


Réservoirs
de
Biodiversité

Zone de
transition
/
Effet lisière

Continuités
restaurées
ou créées

Pertinence des MAE



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

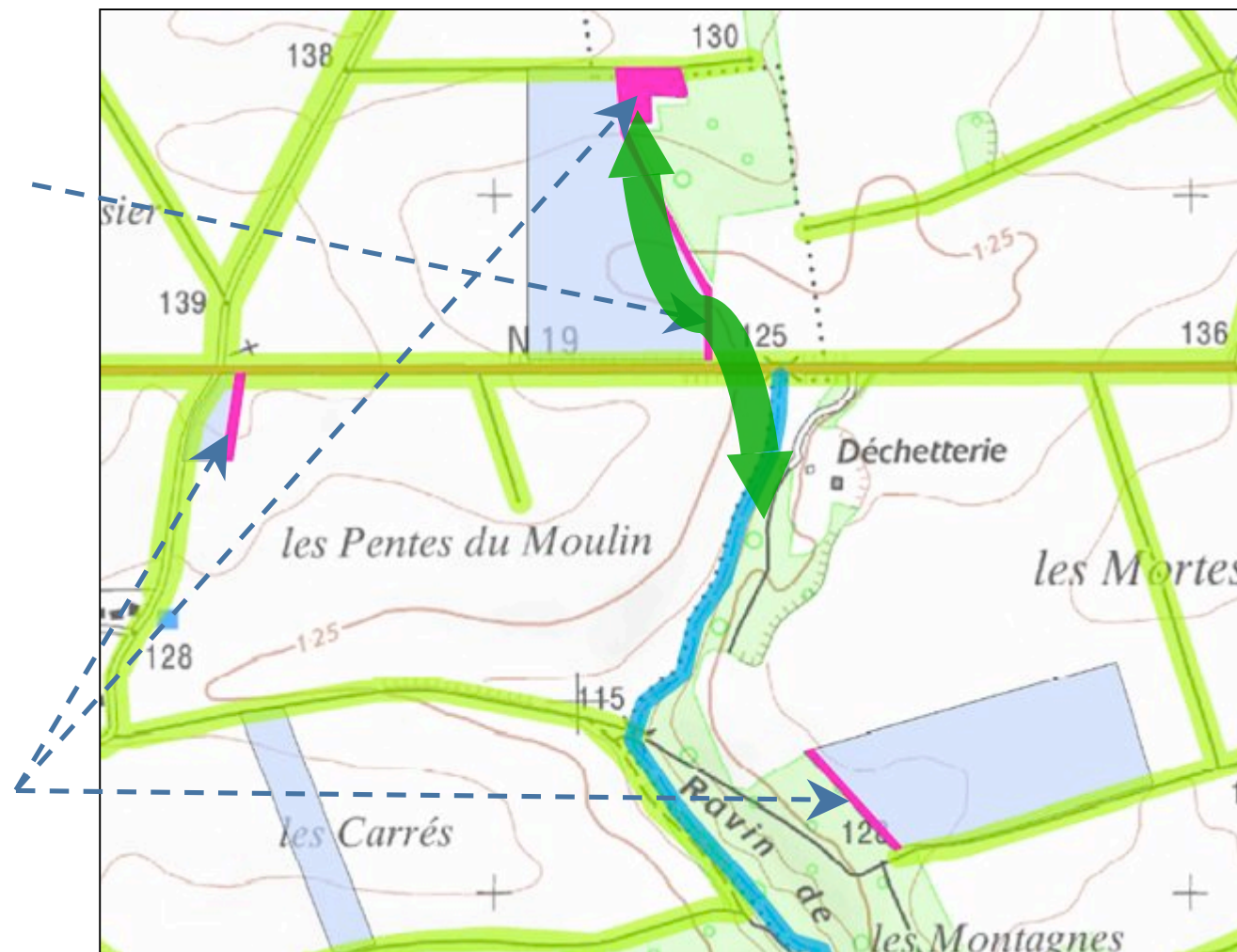
Pertinence des MAE



Continuité restaurée

Réservoirs de Biodiversité

Zone de transition / Effet lisière



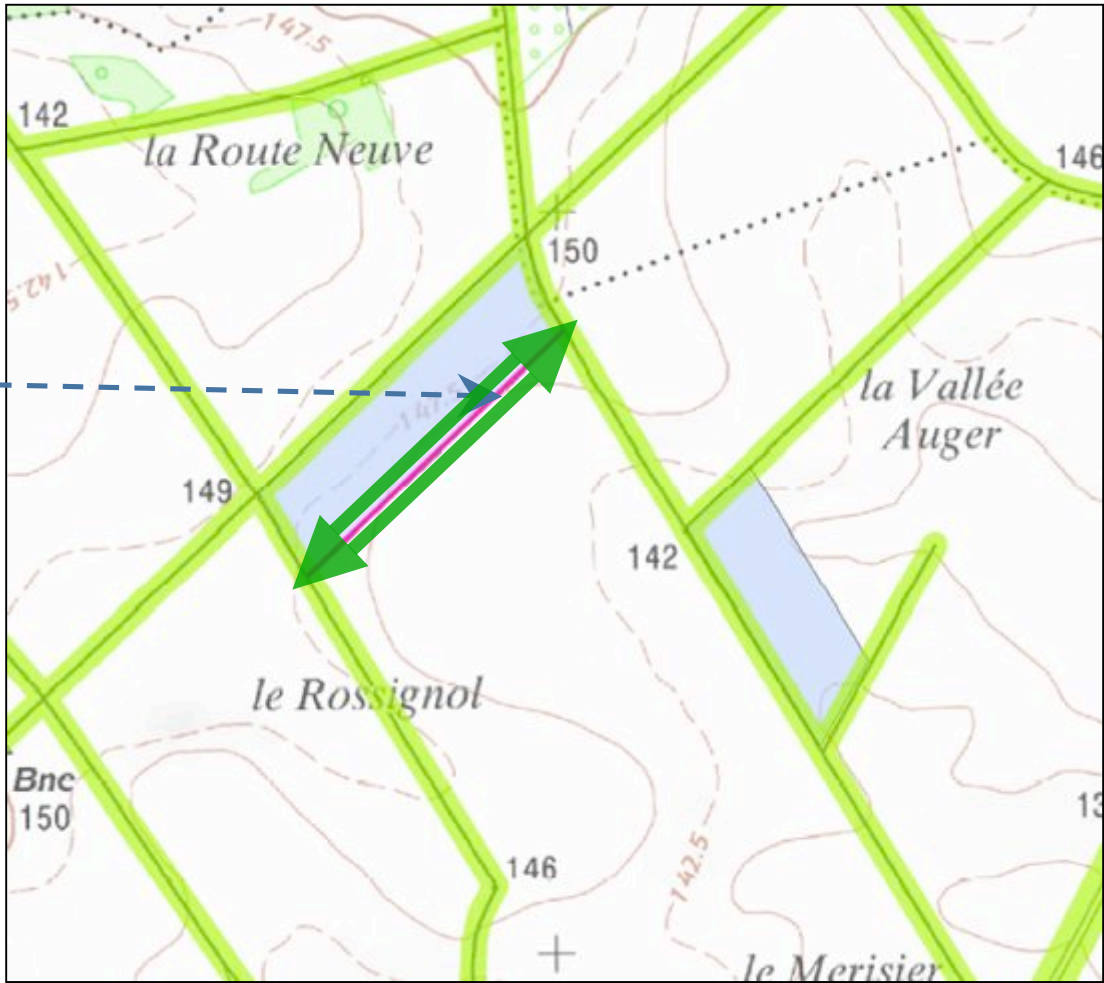
TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

Pertinence des MAE

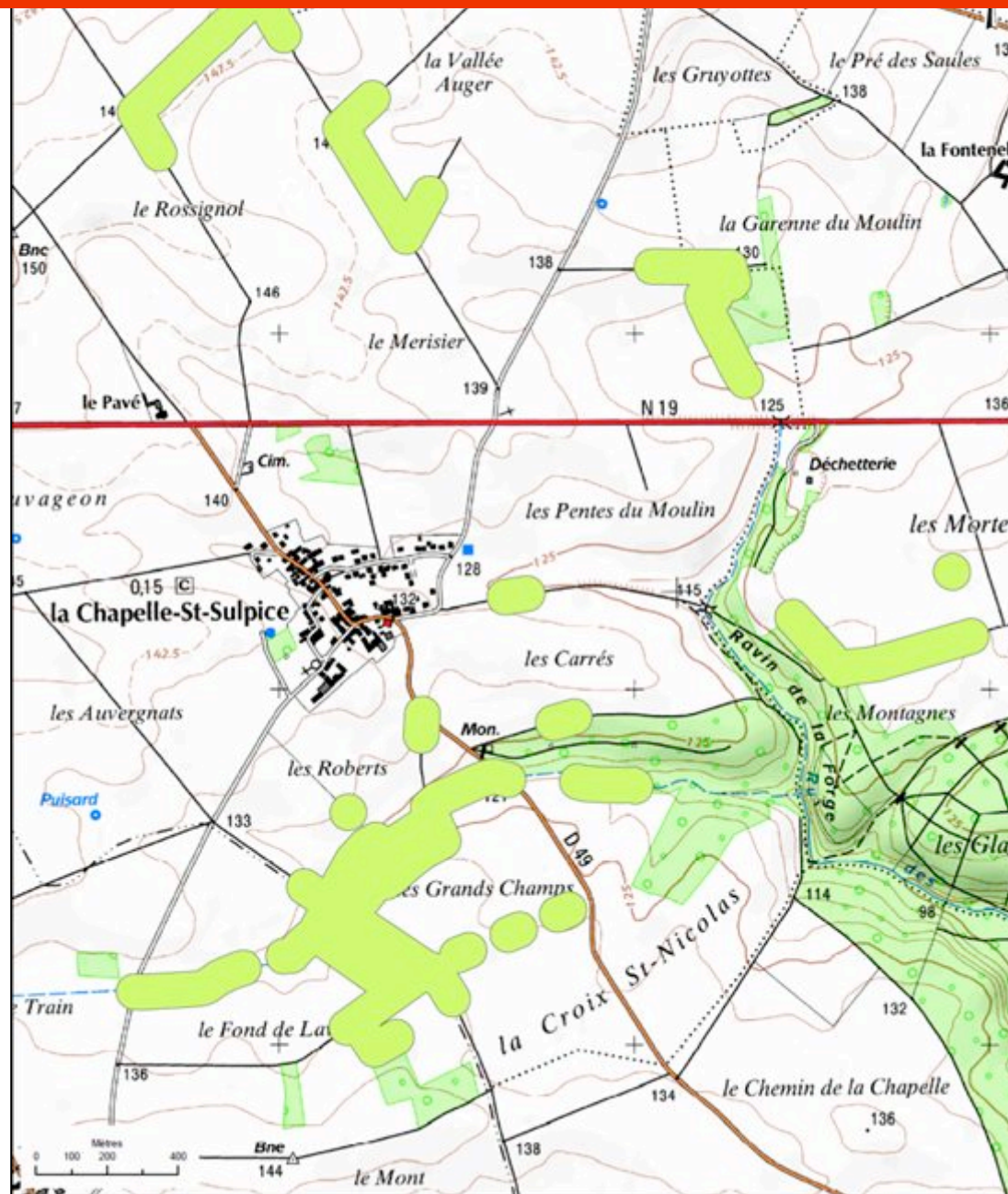


Continuité créée



TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

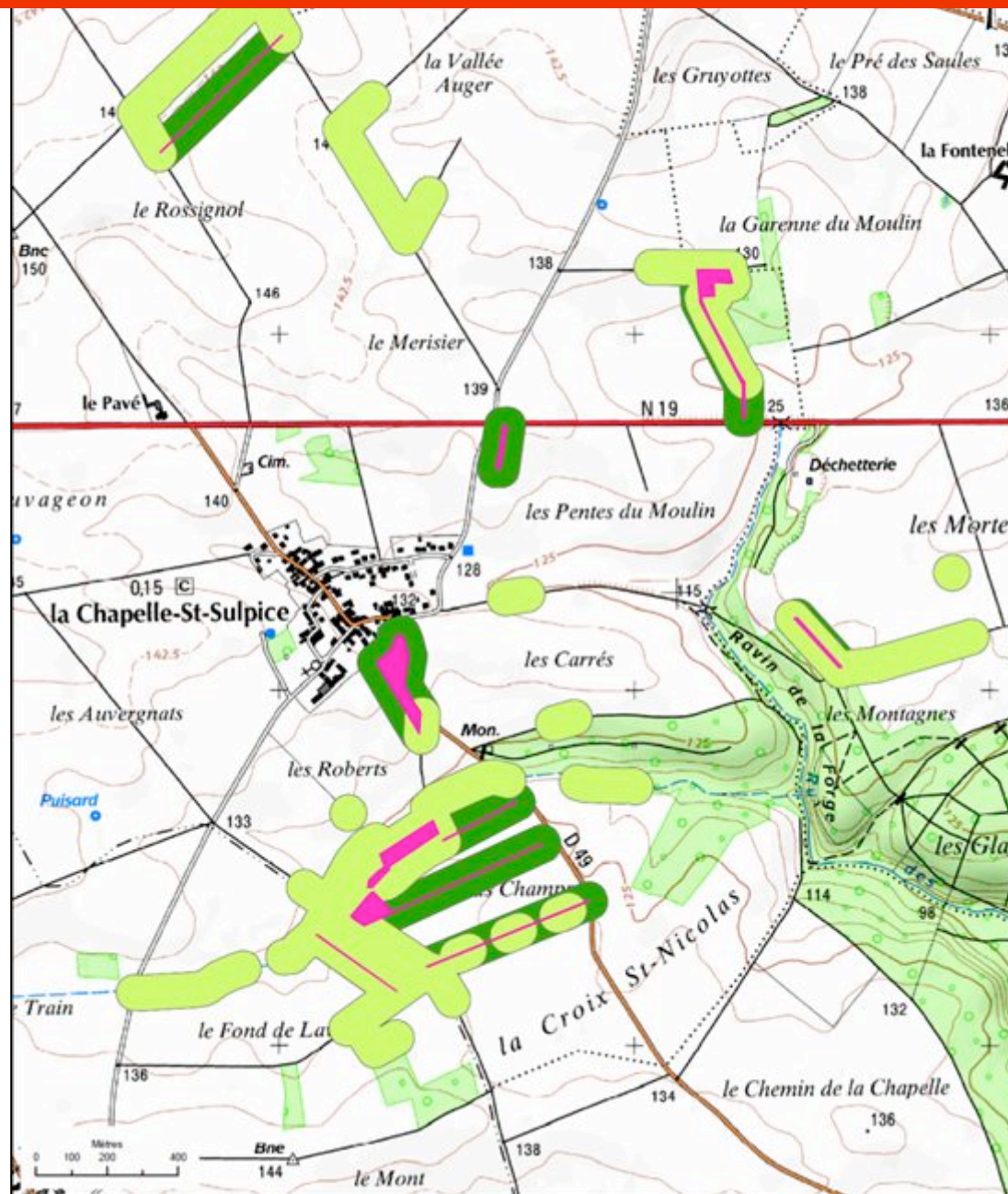


**Eléments
fixes**

**Bandes
Tampons
50 m**

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

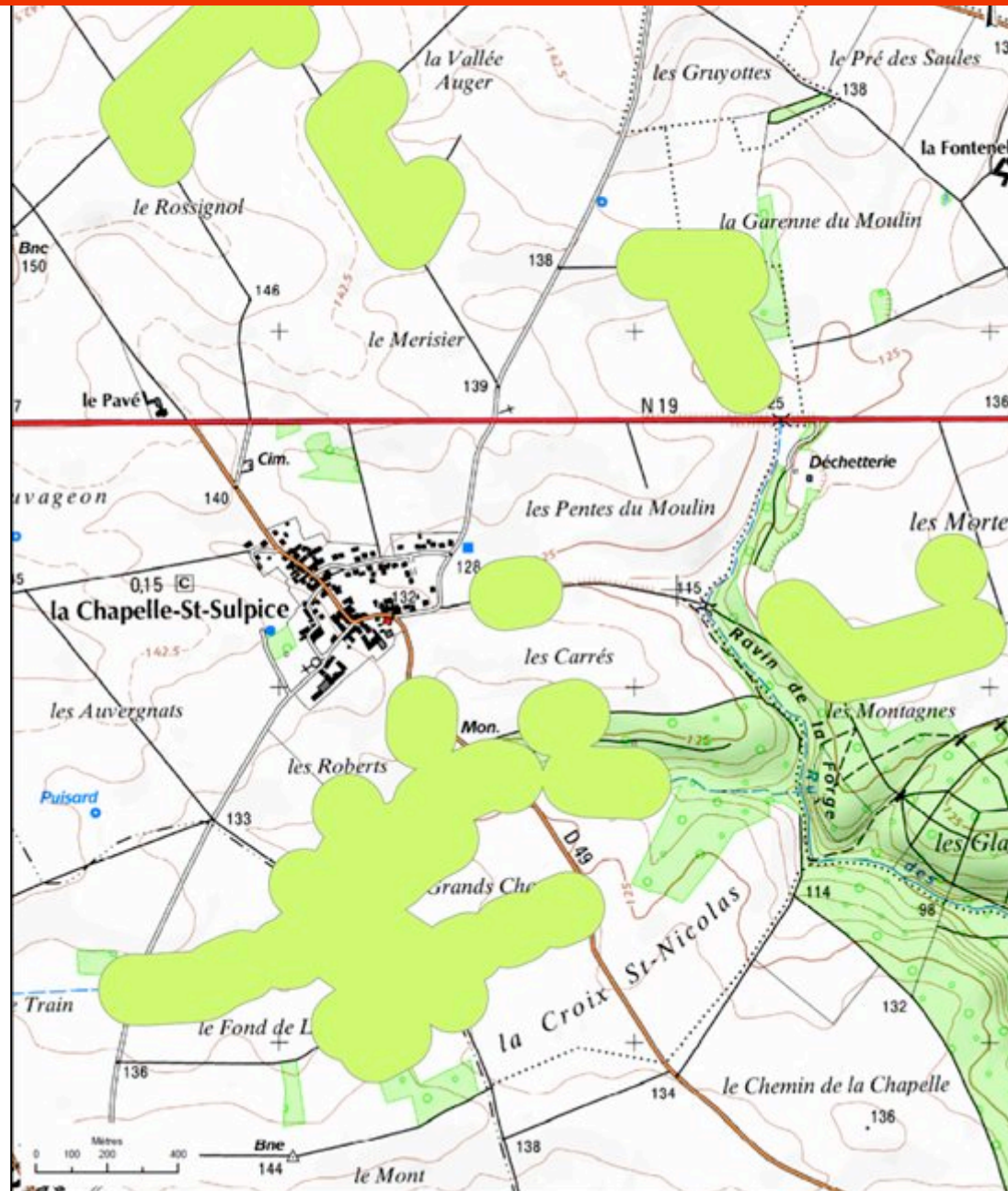


**Eléments
fixes
+
MAE**

**Bandes
Tampons
50 m**

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

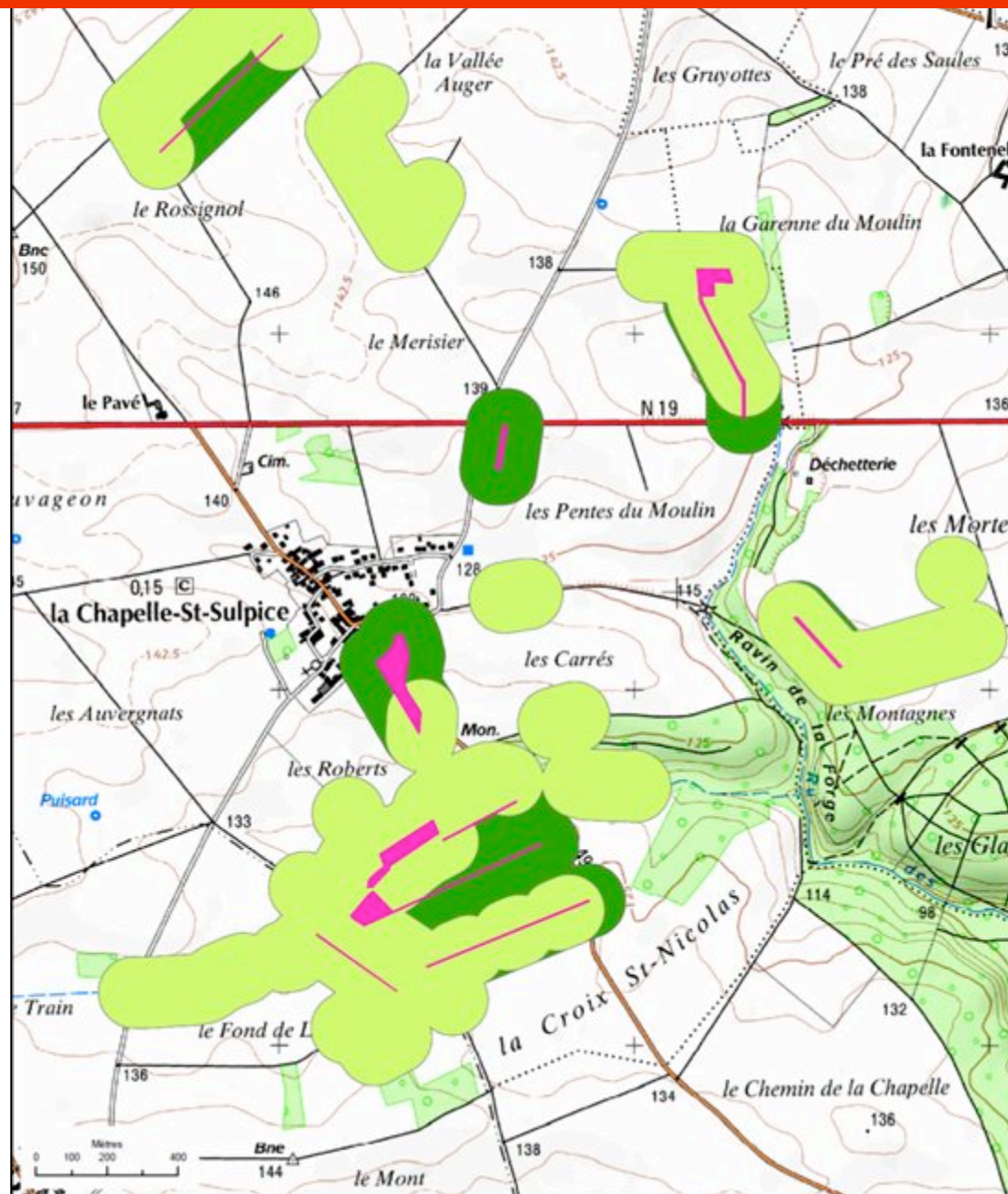


**Éléments
fixes**

**Bandes
Tampons
100 m**

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



**Éléments
fixes
+
MAE**

**Bandes
Tampons
100 m**

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



**Éléments
fixes
+
MAE**

**Bandes
Tampons
100 m**

**+
Corridors
enherbés**

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional

Cout de la MAE : 2 500 € /an

Code MAE	Rémunération / unitaire	Unité	Début engagement pour 2009 (ha / ml / nb)	Début engagement pour 2010 (ha / ml / nb)	Total / MAE	Montant total / 5 ans	Observations
CI4 - Diagnostic	96,00 €	nb	1	0	1	480,00 €	
ZR1	392,00 €	ha	0	0,97	0,97	1 901,20 €	
HE1	386,00 €	ha	2,44	0	2,44	4 709,20 €	
AU1	548,00 €	ha	0	1,89	1,89	5 178,60 €	
GE1	126,00 €	ha	0	0	0	- €	
HA1	0,19 €	ml	0	0	0	- €	
HA2	0,34 €	ml	0	145	145	246,50 €	
AR1	6,95 €	nb	0	0	0	- €	
BO1	127,82 €	ha	0	0	0	- €	
PE1	75,70 €	nb	0	0	0	- €	
RI1	0,99 €	ml	0	0	0	- €	
TOTAL						12 515,50 €	Soit 2 503,10 € / an

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Discussion (1)

Il s'agit d'illustrations, non d'exemples puisque les travaux sont antérieurs à la méthodologie du COMOP

Problème d'imprévisibilité au niveau de la contractualisation et de l'adhésion des agriculteurs

Faible engouement pour les MAE jusqu'ici mais pour la biodiversité potentiel pour 2010 et les années à venir. En profiter pour les rendre « TVB compatibles »

Nécessite un important effort d'animation

Les changements chaque année au niveau des règles PAC représentent un frein. Certaines nouvelles mesures vont cependant dans le bon sens vis-à-vis de la TVB : SET, bandes enherbées...

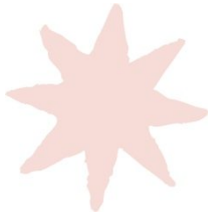
Peu de FEADER disponible en IDF, les fonds ont été mis en priorité sur l'eau.

Un mieux depuis les nouveaux défis mais encore insuffisant si une mobilisation des agriculteurs est constatée

La concurrence entre les enjeux bloque les projets TVB. La doctrine sur la non superposition des enjeux pose problème, surtout lorsque les Aires d'Alimentation des Captages Grenelle couvrent près de la moitié du département en Seine et Marne.

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Discussion (2)

Les collectivités locales sont les seules financeurs pour les MAE hors Natura 2000

Volonté de la Région de coupler les mesures « infrastructures agroécologiques » avec des mesures de réduction d'intrants

- Problème d'adhésion et de coût difficile à régler
- Problème de porteurs de projets différents : la réduction d'intrants nécessite des compétences techniques des Chambres d'agriculture que les associations n'ont pas forcément (travailler ensemble)

Les MAE sont un outil, mais il faut mobiliser également les outils d'animation, de sensibilisation : montrer aux agriculteurs l'intérêt de mettre en œuvre de telles démarches sans nécessairement s'engager dans une MAE

Mobiliser également les mesures de plantation de haies qui ont été retirées des MAE, proposer des « PACK » et d'autres outils à trouver

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Conclusion (1)

Enjeux pour la TVB agricole en Ile-de-France :

Le premier enjeu est de limiter la consommation de foncier et sa fragmentation

↳ Il s'agit d'une compétence régionale

Elle est mise en œuvre depuis 1976 notamment avec l'Agence des Espaces Verts et son action sur la préservation de la ceinture verte qui s'est traduite dans l'élaboration du SDRIF. Il est cependant en attente de validation par l'Etat depuis 2 ans pour qu'il soit prescriptif. Bon travail collaboratif Région-OPA qui partage le même enjeu de préservation des espaces et de leur fonctionnalité

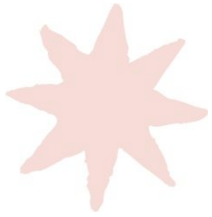
De cet enjeu découle la nécessité de **préserver les agriculteurs et les exploitations**

Cela demande une visibilité économique pour les agriculteurs. La Région soutient les initiatives de diversification des productions, de circuits courts, de mise en place de filières au-delà des aides environnementales

Le budget des aides directes aux agriculteurs de 3 M € ne peut cependant pas beaucoup pour cet enjeu face aux 240 M € de fonds européens du 1er pilier gérés par l'Etat et alloués en Ile-de-France

TVB – Région Île-de-France

Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Conclusion (2)

Le deuxième enjeu est le développement des infrastructure agroécologiques positionnées de manière pertinente et la réduction des intrants

↳ La Région est très mobilisée, au coté des autres partenaires (Etat, Agence de l'Eau, Départements ...)

Il ne s'agit pas d'une compétence régionale, les collectivités n'ont pas les fonds dédiés

Les Régions représentent cependant le bon échelon et le bon interlocuteur (co-élaborateur de la TVB)